



Magistrats à la retraite  
**Le geste  
du Président**



204<sup>ème</sup> jour de l'agression de Ghaza  
**34 454 MARTYRS ET 77 575 BLESSÉS**

# CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

L'hépatite A  
à Khenchela

PAGE 2

L'Ambassadeur  
d'Algérie honoré  
**La main  
tendue du  
Niger**

PAGE 16

*Il semblerait que les autorités militaires du Niger ont réalisé la gravité de leur erreur en se mettant gratuitement à dos l'Algérie sous les pressions et agendas de pays étrangers.*



Attaf au forum de  
Davos à Riyadh  
**Ghaza au cœur  
des débats**

PAGE 3

*A cette occasion, Ahmed Attaf a transmis Mahmoud Abbas, un message du président Tebboune ne manquant pas de renouveler la détermination de l'Algérie à apporter tout le soutien nécessaire au triomphe de la cause palestinienne dans tous les foras internationaux.*



EXPORTATION DES PRODUITS  
PHARMACEUTIQUES

# C'EST DU CONCRET !

PAGE 5



En quelques années, l'Algérie s'est hissée parmi les principaux producteurs pharmaceutiques d'Afrique. Le pays vient d'exporter 2,5 millions de stylos à insuline vers l'Arabie saoudite.

Présidentielle, Ghaza, complot maroco-émirati-sioniste...  
**Hanoune à cœur ouvert**

PAGE 4



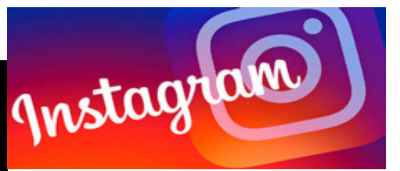
La Secrétaire générale du PT n'a pas hésité à pointer du doigt le triptyque des menaces qui pèsent sur l'Algérie : le complot maroco-émirati-sioniste.

Affaire USMA-RS Berkane  
**La CAF prise en otage**

PAGE 13



Page réalisée par Souiki Sidali



## 10/10 ALAHOUM REGRETTE SON MARIAGE

L'actrice, Fatma Zohra Alahoum, est revenue, lors une émission télévisée, sur sa déclaration ayant suscité une polémique, dans laquelle elle affirme qu'elle regrette son mariage. « J'ai regretté car je ne suis pas tombée sur la bonne personne », a-t-elle expliqué. Pendant que la moitié des internautes la qualifient de femme directe et franche, l'autre moitié la critique, en lui exhortant d'aller s'occuper de ses petits-enfants, au lieu de faire du bad-buzz à chaque fois. La vidéo a accumulé plus de 38k vues.

## 7/10 PRÊT À MOURIR POUR SA MAISON !

La vidéo d'un tractopelle qui aurait commencé la démolition d'une maison, dans un bidonville, à Ras El Aïn (Oran), pendant qu'un citoyen était à l'intérieur, a suscité l'indignation sur la toile et accumulé plus de 8 700 vues. Selon les échos de la toile, même si les habitants du bidonville ont été relogés, ledit citoyen a refusé de sortir et d'abandonner sa maison. Les internautes dénoncent les comportements de ce citoyen et celui du conducteur du tractopelle. « Ils auraient dû appeler les forces de l'ordre pour le sortir par la force et non pas commencer directement la démolition », a dit un internaute.



## 3/10 TRACES D'URINES LA NOUVELLE TENDANCE

La mode des pantalons ayant un motif similaire aux traces des urines fait polémique dans le monde. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 2 200 réactions. De nombreux internautes trouvent que les modélistes ont exagéré et ne pensent pas qu'il y aurait une stratégie à long terme qui permettra à cette mode de rester en tendance.

## 2/10 TOUCHE PAS À MA FILLE

La vidéo d'un père qui étrangle un jeune qu'il a trouvé en compagnie de sa fille suscite une controverse sur la toile et accumule des dizaines de réactions. Dans la vidéo, on voit le jeune étouffé, tentant en vain de s'expliquer. Ce n'est qu'une fois relâché que le jeune a pu reprendre son souffle pour s'exprimer. La moitié des internautes le défend en disant qu'il n'y a pas de mal qu'un jeune soit en compagnie d'une fille, pendant que l'autre moitié pense qu'il n'a eu que ce qu'il mérite.



## 9/10 FOX RIVER À SOUR EL-GHOZLANE

Une information indiquant que deux prisonniers dangereux se seraient évadés de la prison de Sour El-Ghozlane (Bouira) a fait le tour de la toile. Une vidéo sur le sujet a accumulé plus de 22k vues. Même si aucun communiqué n'a confirmé l'information jusqu'à présent, les internautes manifestent leur peur. «La prison de Sour El-Ghozlane est devenue Fox River de la série Prison Break», a dit un internaute.



## 6/10 ANNABELLE, LA POUPÉE MALÉFIQUE TROUVÉE

Les images d'une poupée ayant des aiguilles plantées sur le front, sur laquelle sont écrits des signes de sorcellerie, trouvée avec une photo d'une femme, dans une tombe d'un cimetière à Chlef, a provoqué la terreur sur la toile. Une vidéo sur le sujet a accumulé plus de 6 300 vues. Les internautes dénoncent cet acte indigne et appellent les autorités à mettre en vigueur des lois pénalisant la sorcellerie. « Elle fait peur plus que la poupée du film d'horreur Annabelle », a dit un internaute.



## 5/10 CHER, CHER LE... SLOUGHI

Un VTR indiquant que le chien de race sloughi pourrait coûter jusqu'à 30 millions de centimes, notamment la sous-race greyhound, a accumulé plus de 5 400 vues. Ce levrier originaire d'Afrique du Nord est généralement utilisé dans la chasse ou la course. Les internautes sont étonnés d'apprendre que le sloughi est cher.

## 1/10 UN TIKTOKEUR MÉGALOMANE

Dans une interview, le tiktokeur controversé Zakou a révélé qu'il a eu des propositions de mariage de la part de plusieurs jeunes femmes sur les réseaux sociaux et dans la vie réelle. « J'ai eu plusieurs propositions de mariage de la part de jeunes femmes, car elles me voient comme l'exemple idéal du vrai homme, que ça soit moralement ou dans mon comportement. J'ai refusé car je n'ai pas trouvé celle qui me mérite. Je ne suis pas comme tout le monde. Je suis différent des autres sur les plans intellectuel, personnel et mental. Ma future femme doit être différente aussi », a-t-il dit. Les internautes l'accusent de mégalomanie, de folie des grandeurs et de complexe de supériorité. La vidéo a accumulé des dizaines de réactions.

## 8/10 L'HÉPATITE A À KHENCHELA

Une publication indiquant que quelques élèves de la région Ensigna, dans la wilaya de Khenchela, ont été atteints de l'hépatite A. Ladite publication qui a accumulé plus de 16k vues, sans aucune preuve ni analyse, s'en est allée jusqu'à mettre en cause l'eau du robinet consommée par ces élèves dans leurs établissements scolaires. La toile n'a pas manqué de réagir et de s'indigner. Les internautes ont appelé les autorités à lancer une enquête pour détecter l'origine et les raisons de cette catastrophe, afin qu'elle ne se répète plus.

## 4/10 LES HÉRITIERS DE DAKIOUS&MAKIOUS

La vidéo de deux jeunes comédiens de théâtre, qui maîtrisent bien l'art de l'imitation, a accumulé plus de 3 100 vues. Ils ont bien imité Dakious et Makious, puis El Laz et Bonal, des personnages interprétés respectivement par les grands comédiens, Nabil Asli et Nassim Haddouche. Les internautes les surnomment « les héritiers de Dakious&Makious », et appellent les producteurs et les réalisateurs à leur donner des rôles dans les séries de comédie humoristique, diffusées pendant le mois de Ramadan.



## IL LEUR ATTRIBUE LE TITRE DE «MAGISTRAT HONORAIRE» Tebboune distingue des juges à la retraite



**L**e ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a annoncé, samedi à Alger, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'attribuer à certains juges à la retraite de la Cour suprême le titre de «Magistrat honoraire», une première dans l'histoire de la Magistrature en Algérie. Dans son allocution lors d'une cérémonie organisée au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal», en l'honneur des magistrats à la retraite de la Cour suprême et ceux décédés, à l'occasion du soixantenaire de la Cour suprême, M. Tabi a annoncé la décision du président de la République, Président du Conseil supérieur de la Magis-

trature (CSM), d'attribuer à certains magistrats à la retraite le titre de «Magistrat honoraire», conformément à l'article 93 du statut de la Magistrature, une première dans l'histoire de la Magistrature en Algérie. Le ministre s'est félicité de cette distinction estimant que «c'est le moins qu'on puisse faire à l'égard de Mesdames et Messieurs les magistrats, eu égard à leur apport au service de la Justice tout au long de leur carrière». «La consécration de telles traditions judiciaires dénote l'intérêt accordé par le président de la République au corps des magistrats et se veut un message fort attestant de sa considération pour le pouvoir judiciaire», a-t-il ajouté.

## SAÏD CHANEGRIHA À TOUTES LES COMPOSANTES DE L'ANP «Vous êtes appelés à être vigilants»

«Dans les circonstances actuelles et en toutes circonstances, vous êtes appelés, à l'instar de l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire, à être pleinement attentifs et vigilants et que chacun de vous œuvre à accomplir les missions qui lui sont assignées». Tel est l'un des messages adressé hier par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), depuis l'Ecole supérieure du matériel, à l'occasion des travaux de la réunion annuelle des cadres du matériel. A l'entame des travaux et après la cérémonie d'accueil et une présentation donnée par le Directeur central du matériel, portant sur le bilan des actions logistiques exécutées au titre de l'exercice 2023-2024, ainsi que sur les perspectives de développement des performances de l'arme du matériel dans les années à venir, le Général d'Armée a, par la suite, prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence aux unités de la Direction centrale du matériel à travers les six Régions militaires, selon un communiqué du MDN. «Je tiens, tout d'abord, à faire part de ma satisfaction de superviser aujourd'hui les travaux de la



réunion annuelle des cadres du matériel, que j'ai tenue à présider, afin de m'enquérir de l'état d'avancement et d'exécution du plan de charges de cette importante Direction, de faire le bilan exhaustif des activités en cours dans le domaine de la logistique des unités du Corps de Bataille de l'Armée nationale

populaire et d'évaluer son apport dans le développement des capacités de l'Armée nationale populaire et le rehaussement de sa disponibilité», a-t-il relevé. A cette occasion, il a souligné que «le parfait accomplissement des responsabilités de nos Forces armées, dans les circonstances actuelles, repose sur l'action

concertée de tous et la fédération des efforts, avec tout ce que cela implique en termes de vigilance et d'assiduité dans l'exécution des missions assignées avec la précision et la rigueur requises». Pour Saïd Chanegriha, «l'acquisition des facteurs de force et de disponibilité opérationnelle n'est pas une entreprise si difficile, dès lors que les actions de chacun et leurs efforts sont concertées, et que chaque militaire, quelle que soit la responsabilité qu'il assume, accomplit ses missions avec professionnalisme». «A ce titre, et dans la perspective de permettre à nos Forces armées de s'acquitter pleinement de leurs responsabilités, dans les circonstances actuelles et en toutes circonstances, vous êtes appelés, à l'instar de l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire, à être pleinement attentifs et vigilants et que chacun de vous œuvre à accomplir les missions qui lui sont assignées et veille minutieusement à ce qu'elles soient exécutées avec la précision et la rigueur requises, à travers l'exploitation efficace et optimale des ressources humaines et matérielles mises à sa disposition», a-t-il ajouté.

R. N.

## RÉUNION DU FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL À RIYADH Ghaza au cœur des débats

En plus de la coopération internationale, la croissance et l'énergie, la cause palestinienne est au cœur des débats de la réunion «spécial du Forum de Davos à Riyadh à laquelle prend part, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. Le chef de la diplomatie algérienne a d'ailleurs dès son arrivée samedi soir dans la capitale saoudienne été reçu par le président palestinien Mahmoud Abbas. A cette occasion, «M. Attaf a transmis au dirigeant palestinien un message de son frère le président Abdelmadjid Tebboune se rapportant à l'agression israélienne contre Ghaza d'une manière particulière et au conflit israélo-palestinien d'une manière générale», précise un communiqué des AE. A cet égard, le ministre «a renouvelé, au nom du président de la République, la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère, ainsi que la détermination de l'Algérie à apporter tout le soutien nécessaire au triomphe de la cause palestinienne dans

tous les foras internationaux, et en particulier au Conseil de sécurité des Nations unies où la cause palestinienne a acquis un niveau élevé de priorité dans le sillage de la tragédie sans précédent à Ghaza», lit-on dans le même communiqué. De son côté, le président Abbas «a fait une mention spéciale et exprimé une gratitude particulière au rôle tenu par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité qui a permis à la cause palestinienne d'enregistrer des succès diplomatiques marquants», conclut le communiqué du ministère. Hier, Ahmed Attaf s'est entretenu, avec son homologue saoudien, le prince Faisal Bin Farhan et «se sont concertés sur les développements de la situation dans la bande de Ghaza et l'actualité liée à la question palestinienne, notamment les efforts diplomatiques consentis à tous les niveaux pour mettre fin à l'agression israélienne incessante contre les frères palestiniens et renforcer l'élan de reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine», a précisé un autre communiqué des

AE. Intervenant d'ailleurs lors du premier jour des travaux, le président de l'Etat de Palestine, a insisté sur les priorités urgentes qui se posent actuellement, notamment le cessez-le-feu à Ghaza, l'acheminement des aides humanitaires et le rejet du déplacement forcé des Palestiniens hors de leur terre et de leur pays, selon un communiqué du ministère. Ce qui se passe à Ghaza dépasse de loin ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale en termes de tueries et de destructions, a affirmé le Président Mahmoud Abbas, mettant en garde la Communauté internationale contre le risque d'assister à la plus grande catastrophe dans l'histoire du peuple palestinien si les forces d'occupation sionistes venaient à attaquer Rafah. Le président palestinien a conclu son intervention en appelant tous les pays du monde à reconnaître l'Etat palestinien et à lui permettre de devenir membre à part entière de l'ONU. Dans le volet économique, les deux ministres algérien et saoudien ont

«passé en revue les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays frères et les moyens de les renforcer davantage» et se sont félicités «de la relance des mécanismes issus du Haut Conseil de coordination et sont convenus de la nécessité de consolider et d'intensifier les efforts en vue de renforcer ces relations dans leur volet économique». S'agissant des débats prévus dans le cadre de cet événement, qui enregistre une participation de haut niveau de plusieurs pays, organisations internationales et régionales, ils portent sur trois principales thématiques : la coopération internationale, la croissance et l'énergie. Le ministre des Affaires étrangères a participé, hier soir, à une séance de débat sur les «dynamiques géopolitiques et la transition énergétique», où il a passé en revue le rôle et la contribution de l'Algérie à la promotion et au renforcement de la sécurité énergétique dans son environnement régional et à l'échelle mondiale.

A. I.

## PRÉSIDENTIELLE, GHAZA, COMLOT MAROCO-ÉMIRATI-SIONISTE... Hanoune à cœur ouvert

*La Secrétaire générale du PT n'a pas hésité à pointer du doigt le triptyque des menaces qui pèsent sur l'Algérie : le complot maroco-émirati-sioniste.*

**D**ans un contexte politique marqué par divers enjeux nationaux et internationaux, les déclarations, hier, de Louisa Hanoune, Secrétaire Générale du Parti des Travailleurs (PT), attirent l'attention. Cette dernière, dans un passage sur les ondes de la chaîne 3 de la radio algérienne, affirme que l'Algérie se trouve confrontée à des décisions cruciales pour son avenir et celui de la région. Au cœur de ces délibérations se trouve la récente prise de position du parti politique, qui a décidé de participer à l'élection présidentielle malgré un climat politique et géopolitique tumultueux.

### L'ALGÉRIE CIBLÉE

Hanoune a expliqué que le parti a examiné la situation actuelle avec une «gravité particulière». Elle a souligné que ces élections ne pouvaient être considérées comme ordinaires, étant donné les menaces imminentes qui planent à l'échelle mondiale. Elle a mentionné des fuites internes de la CIA évoquant le risque d'une troisième guerre mondiale, avec des tensions exacerbées en Ukraine, à Gaza et autour de Taïwan. Parmi toutes ces crises, la question centrale demeure celle de la Palestine, qui continue de susciter des répercussions profondes et transversales à l'échelle mondiale. Hanoune a ajouté que l'Algérie, par sa position historique et son soutien affirmé à la cause palestinienne, est déjà dans le viseur des puissances internationales. Elle a souligné que l'engagement de l'Algérie en faveur de la justice pour le peuple palestinien, notamment au sein du Conseil de sécurité, fait d'elle une cible potentielle dans un contexte où les alliances et les tensions évoluent rapidement.

### COMLOT MAROCO-ÉMIRATI-SIONISTE

La cheffe du parti a également examiné les répercussions de ces crises sur la région du Sahel, notamment les plans déstabilisateurs des acteurs régionaux agissant comme sous-traitants des intérêts impérialistes. Elle a pointé du doigt les Emirats Arabes Unis comme complices de l'entité sioniste, agissant au nom de l'impérialisme américain et menaçant la stabilité du Maghreb. Cependant, Hanoune a souligné que la décision du parti de participer à l'élection présidentielle ne s'est pas prise à la légère. Conscients de l'urgence de la situation et de la nécessité de ne pas se dérober à leurs responsabilités, les membres ont voté à l'unanimité, à l'exception d'une abstention, en faveur de la participation. Ils ont ainsi affirmé leur engagement à ne pas céder aux pressions extérieures et à prendre part activement au processus démocratique, malgré les défis et les obstacles internes et externes.

Hanoune a insisté sur l'impératif d'immuniser l'État algérien contre les manœuvres perverses des puissances étrangères. Elle a mis en garde contre les complots visant à affaiblir l'Algérie et a souligné l'importance de rester vigilants face aux menaces extérieures. La Secrétaire générale du PT n'a pas hésité à pointer du



doigt le triptyque des menaces qui pèsent sur l'Algérie : le complot maroco-émirati-sioniste. Elle a dénoncé avec fermeté l'alliance de ces forces étrangères qui cherchent à déstabiliser le pays et à compromettre son indépendance et sa souveraineté. À travers son discours, Hanoune incarne la détermination du PT à protéger les intérêts de l'Algérie contre toute forme d'ingérence étrangère. En appelant à l'unité et à la mobilisation des forces du parti, elle affirme la volonté collective de résister aux pressions extérieures et de défendre les valeurs fondamentales de la nation.

### LE DANGER ÉMIRATI

La secrétaire générale du PT a exprimé son soutien «à l'expropriation des Emirats en Algérie, qualifiant leur présence de pillage étranger et de danger pour le pays.»

Elle a déclaré que «les Emirats doivent quitter l'Algérie», affirmant que le pays n'a pas besoin de leur présence ni de leurs investissements. Hanoune a souligné que «l'État algérien est financièrement à l'aise et est en train de récupérer la propriété collective de la Nation ainsi que de plusieurs entreprises». La dirigeante politique a mis en avant l'importance de rompre le contrat avec l'armée, soulignant les risques potentiels qu'une telle présence étrangère pourrait poser, en particulier dans l'industrie militaire. Elle a conclu en affirmant que l'ennemi n'est pas le bienvenu en Algérie, appelant à des mesures fermes pour protéger les intérêts nationaux et la souveraineté du pays.

### QUESTION PALESTINIENNE

Abordant la question palestinienne, Hanoune a exprimé ses vives critiques à l'égard de l'impérialisme américain et de ses alliés, accusés de mener une politique de déstabilisation et de génocide à l'encontre des nations souveraines, notamment en Palestine. Elle a souligné que la crise actuelle de l'impérialisme constitue

une décomposition généralisée, avec pour cible principale les États-nations. L'impérialisme américain a été pointé du doigt comme l'acteur principal dans la tragédie qui se déroule à Gaza, où le peuple palestinien est confronté à un génocide et à une extermination systématique. Hanoune a également dénoncé le soutien inconditionnel des alliés occidentaux, notamment les pays européens, à l'entité sioniste, ainsi que la complicité des régimes arabes qui se plient aux intérêts impérialistes. Interrogée sur le rôle des étudiants américains dans cette crise, Hanoune a souligné l'importance de leur engagement et leur capacité à influencer l'évolution du dossier palestinien. Elle a appelé à une mobilisation populaire en soutien à la position de l'État algérien en faveur de la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de ne pas rester isolée dans cette lutte et a plaidé en faveur de la formation d'un front international de défense pour Gaza et le peuple palestinien. Elle a affirmé que cette solidarité internationale est essentielle pour protéger les intérêts de l'Algérie et renforcer sa position sur la scène mondiale.

### PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Revenant sur la prochaine présidentielle, Louisa Hanoune a tenu à clarifier son statut ainsi que celui du PT. Elle a affirmé qu'elle n'avait pas présenté sa candidature pour le moment et que la décision finale reviendrait au comité central du parti. Ces précisions interviennent alors que des spéculations circulent quant à une possible candidature de la secrétaire générale du PT pour représenter le parti lors du scrutin prévu en début septembre prochain. Hanoune a expliqué que le fonctionnement interne du parti diffère des attentes et que, bien que la question des candidatures ait été abordée lors du dernier comité central, aucune n'a été officiellement présentée.

Elle a révélé que le parti annoncera le nom de son candidat ou de sa candidate lors de la prochaine session du comité central. Cette décision revêt une grande importance dans la manière dont le PT compte aborder les enjeux cruciaux pour l'avenir du pays, notamment les pressions et les complots extérieurs auxquels l'Algérie est confrontée. Louisa Hanoune a souligné la nécessité d'une refondation politique et institutionnelle en Algérie, critiquant notamment la constitution de 2020 élaborée durant la pandémie sans débat. Elle insiste sur la réforme ou l'abrogation de l'article 87 bis, pointant «ses dérives politiques et atteintes aux libertés». En ce qui concerne d'éventuelles alliances, Hanoune a affirmé que la priorité du PT était de fédérer les couches sociales autour de leurs aspirations communes.

### L'INCARCÉRATION :

#### «UNE VENGEANCE POLITIQUE»

Abordant le sujet de son incarcération, Louisa Hanoune, ayant été acquittée par le tribunal militaire après avoir été condamnée à 15 ans de prison, puis à trois ans, dont neuf mois et un jour ferme, a souligné que pour elle, la réparation a été faite. Elle a rappelé que son emprisonnement était le produit d'une période et d'une conjoncture politique particulière. La secrétaire générale du PT a insisté sur le fait que son casier judiciaire n'est pas chargé et qu'elle n'a jamais été condamnée pour des crimes. Elle a qualifié son emprisonnement de «vengeance» politique. Concernant sa candidature à l'élection présidentielle, Hanoune a déclaré que son incarcération ne constituait pas un handicap. Elle a souligné qu'elle se considère libre et qu'elle ne sera totalement libre que «lorsque tous les détenus politiques seront libérés». Elle a ainsi réaffirmé sa détermination à poursuivre son engagement politique malgré les épreuves passées, et sa volonté de contribuer au débat politique en Algérie. **Assia M.**

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com  
Tél. : 021 65 51 98  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA & HASNA YACCOUB

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## EXPORTATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

# C'est du concret

*En quelques années, l'Algérie s'est hissée parmi les principaux producteurs pharmaceutiques d'Afrique. Le pays vient d'exporter 2,5 millions de stylos à insuline vers l'Arabie saoudite.*



L'industrie pharmaceutique est en plein essor en Algérie. En quelques années, l'Algérie s'est hissée parmi les principaux producteurs pharmaceutiques d'Afrique. Pour preuve, l'Algérie s'appête à exporter 2,5 millions de stylos à insuline vers l'Arabie Saoudite. En effet, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a procédé, hier, depuis le site industriel de l'entreprise Novo Nordisk de Boufarik relevant de la wilaya de Blida), au lancement de la première opération d'exportation de stylos à insuline vers le Royaume d'Arabie Saoudite. Cette exportation sera réalisée en trois étapes et englobe 2,5 millions de stylos à insuline, avec un chiffre d'affaires estimé à 11 millions d'Euros, précise le ministre. Des signes tangibles des progrès accomplis par l'Algérie dans le domaine de la production pharmaceutique.

Une opération s'inscrivant pleinement dans la politique de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations prônée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, souligne Ali Aoun, dans son allocution prononcée en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Mme. Katrine From Hoyer. « C'est un pays où il est difficile de placer un médicament mais Novo Nordisk Algérie a réussi grâce à la bonne réputation de ses produits et à la maîtrise du processus de production », a soutenu Ali Aoun. Pour le ministre, cette opération devrait inciter les industriels à contribuer à la réduction de la facture d'importation et au développement

des exportations. Félicitant les gestionnaires de l'entreprise pour cette performance, le ministre a soutenu que « c'est un début, j'espère que vous allez continuer sur cette lancée avec les performances que vous êtes en train d'atteindre au niveau des unités de Tizi Ouzou et de Boufarik. Vous avez semé la tranquillité parmi les malades atteints du diabète de type 1 et 2 ». D'autant que cette opération devrait être suivie par d'autres, vers la Libye la Tunisie et l'Égypte. Dans cet ordre d'idées, le ministre a exhorté les responsables de l'entreprise à redoubler d'efforts pour passer à l'étape « qualité », tout en s'orientant vers la recherche d'autres marchés étrangers aux fins de contribuer à la réduction de la facture d'importation et à la promotion des exportations.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a fait savoir que les exportations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avaient atteint 12,6 millions de dollars en 2023 et devraient atteindre 17 millions de dollars en 2024. Consciente de son potentiel sous-exploité, l'Algérie encourage ses entreprises à conquérir davantage l'Afrique. Pour ce faire, plusieurs réformes ont été initiées permettant un changement paradigmatique dans le pays, où les produits de santé qui étaient une enveloppe budgétaire sont devenus un levier de croissance. Pour donner vie à sa stratégie sanitaire, l'Algérie s'appuie sur le laboratoire public Saïdal, l'un des premiers en Afrique à produire un vaccin anti-Covid, le Coronavac, en collaboration avec la Chine. L'Algérie compte 203 sociétés de production de médicaments

couvrant 70% des besoins du marché national. Une aubaine en période de tension accrue sur le marché international. Et le ministre d'annoncer qu'avec l'entrée en production des cristaux d'insuline par Saïdal, l'Algérie n'aura plus besoin d'importer de l'insuline, notons que « 60 % des besoins du pays en insuline sont désormais fabriqués localement et que tous les types d'insuline sont disponibles sur le marché ». Une insuline de « qualité incontestable ». « Pour la première fois, le problème de la pénurie d'insuline en Algérie ne s'est pas posé au cours du mois de Ramadhan, grâce aux efforts de tous les producteurs d'insuline, à l'instar de Novo Nordisk et d'autres », s'est félicité le ministre, à ce propos, tout en assurant que « l'Algérie disposait actuellement d'un stock suffisant de certains types d'insuline, pour une durée de six mois, auprès des producteurs, et d'un stock similaire auprès des centres de distribution ».

Dans le même temps, le vice-président des sites de production de « Novo Nordisk » a révélé des projections encourageantes pour l'avenir, avec une prévision de production de près de 57 millions d'unités d'insuline d'ici 2025. Cette expansion vise à répondre aux besoins croissants du marché intérieur tout en se positionnant favorablement sur le marché mondial de l'exportation. Cette progression dans la production d'insuline témoigne de l'engagement continu de l'Algérie à renforcer son industrie pharmaceutique et à garantir l'accès aux médicaments essentiels pour sa population, tout en explorant de nouvelles opportunités sur la scène internationale.

Badis B.

### EMPLOI

## Sonelgaz recrute au Sud

Le groupe Sonelgaz a annoncé, hier, dans un communiqué, l'ouverture de 587 postes d'emploi à travers 17 wilayas du sud, précisant que le recrutement se fera via l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). L'opération concerne l'ouverture de 587 postes d'emploi, toutes catégories confondues, à travers 17 wilayas du sud, a précisé le communiqué, ajoutant que le groupe Sonelgaz ouvrira une cinquantaine de postes d'emploi dans chacune des dix nouvelles wilayas dans le cadre du dernier découpage administratif et 105 postes dans sept wilayas déléguées du sud (15 postes chacune). Ce recrutement d'envergure, qui vient répondre aux besoins en ressources humaines des filiales locales de Sonelgaz, « intervient en exécution des recommandations des hautes autorités du pays visant à soutenir le développement socio-économique dans les wilayas du sud, notamment à travers la création d'emplois pour les jeunes dans ces wilayas », selon la même source. Le recrutement se fera conformément aux normes en vigueur à l'ANEM dans les wilayas concernées et en fonction des besoins, a précisé le communiqué.

### LIGUE DES PARLEMENTAIRES POUR AL-QODS

## Ahmed Kharchi élu à la vice-présidence



Le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, a été élu vice-président de la "Ligue des Parlementaires pour Al-Qods", lors des travaux de la 6ème Conférence de la Ligue tenus à Istanbul en Turquie, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. Ahmed Kharchi a été élu à l'unanimité vice-président de la "Ligue des Parlementaires pour Al-Qods", lors des travaux de la 6ème Conférence de la Ligue, qui se sont tenues à Istanbul du 26 au 28 avril, précise la même source.

### IMPORTATION

## Les données cryptées

Dans une démarche innovante, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé l'introduction d'un système électronique avant-gardiste pour le cryptage des données. Ce système sera intégré à la plateforme existante de suivi des demandes d'importation dès le 1er mai 2024. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de modernisation du secteur et de renforcement de la transparence. Le nouveau dispositif numérique promet d'optimiser l'efficacité du processus d'approbation des documents de localisation bancaire, tout en garantissant une sécurité accrue pour les informations sensibles des opérateurs économiques. Les acteurs du domaine de l'importation de matières premières et de marchandises sont invités à se familiariser avec les directives spécifiques à ce nouveau processus en consultant le guide détaillé disponible sur la plateforme de suivi. Cette mesure vise à faciliter la transition vers une gestion plus fluide et sécurisée des opérations d'importation. Avec cette avancée technologique, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations réaffirme son engagement envers l'innovation et la transparence, éléments clés pour le développement économique et la confiance des investisseurs dans le marché national.

## CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU G7

# Mohamed Arkab à Turin

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, prend part à la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement, qui se tient du 28 au 30 avril 2024, à Turin, en Italie. Selon un communiqué du ministère, l'événement verra la participation des ministres de l'énergie, du climat et de l'environnement du G7, qui comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'un représentant de l'Union européenne et d'autres pays invités, en plus d'un grand nombre de fonc-

tionnaires, d'experts et de PDG de diverses entreprises énergétiques mondiales et européennes. La conférence ministérielle s'inscrit dans la continuité des travaux du G7 dans ces domaines, à l'instar de la dernière réunion qui s'est tenue l'an dernier à Sapporo, dans le nord du Japon, afin de soutenir les liens stratégiques entre les choix énergétiques et les politiques climatiques et environnementales visant à relever les différents défis mondiaux.

La conférence se concentrera sur le renforcement de la cohérence et de l'inté-

gration des mesures prises collectivement pour faire face aux crises du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution, ainsi que sur la définition d'un système énergétique sûr, durable et abordable pour la prospérité de tous.

La conférence abordera également les nouvelles voies d'approvisionnement en énergie, le développement des énergies renouvelables à grande échelle et le rôle que les pays méditerranéens en général et l'Italie en particulier peuvent jouer dans cette entreprise.

## GRÈVE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION Large suivi selon les syndicats

**La grève de deux jours dans le secteur de l'éducation entamée hier, a enregistré un taux appréciable « malgré les pressions », selon la des représentants de la confédération composée de 4 syndicats qui a lancée l'appel au débrayage.**



Le coordinateur national du Snapest, Hamza Balahouane, contacté hier par Crésus a précisé dans ce sens que la corporation a largement répondu à l'appel, et ce « malgré les pressions ». Le mouvement de grève est motivé pour rappel, par « le manque de dialogue » quant au « contenu » de la prochaine réforme du statut de l'enseignant. Les craintes semblent partagées par une majorité des enseignants selon les chiffres des « taux de suivi » communiqués hier par le même responsable syndical. M. Hamza Balahouane nous déclare en effet : « selon les premières indications réunies par les quatre syndicats à la mi-journée (environ 11 heures) (...) nous en sommes à près de 80% de suivi au niveau des lycées, plus de 60% pour l'enseignement moyen, et 40% pour les

établissements primaire ». Le même responsable pour qui ces taux sont relativement « importants » pour une première journée, ajoute également que « des pressions contre les enseignants grévistes ont été enregistrées au niveau de certains établissements (...) cela a été constaté au sein de plusieurs écoles », notamment primaires. « C'est pour cela que le taux de suivi y est plus réduit », justifie-t-il. Quant aux constatations que nous avons faites hier matin au niveau des écoles d'Alger, et plus précisément au niveau du quartier de Belouizdad (Belcourt), elles laissent apparaître une situation beaucoup plus contrastée. La plupart des élèves ou parents d'élèves interrogés, nous ont fait savoir que les cours se sont « déroulés normalement ». Seul un parent nous déclare « qu'un des enseignant (du collège) était absent

« durant la matinée », mais sans en connaître le motif. A cela, les syndicalistes, nous répondent que le taux de suivi est une « moyenne nationale ». Le mouvement de grève devrait par ailleurs se poursuivre ce lundi 29 avril nous est-il confirmé. Quant au fond du désaccord entre les syndicats et la tutelle, il fait suite selon les syndicats au « refus du Ministère de l'Éducation nationale », de communiquer une « copie » du projet de loi de réforme du statut de l'enseignant. Les responsables des structures professionnels, nous expliquent en substance, que cela alimente les craintes sur au contenu réel de la réforme, d'autant que l'étude du projet en conseil des ministres avait été à deux reprises pour « être enrichie ». Plusieurs communiqués ont pour rappel été publiés par les syndicalistes avant d'annoncer le 14 avril, qu'ils n'écartent plus l'organisation de « deux jours de grève ». « Nous annonçons l'entrée dans un mouvement de protestation qui commence avec une grève de deux jours les 28 et 29 avril 2024 », nous avait alors précisé le responsable du Snapest, tout en expliquant que le collectif des quatre syndicats restait « ouvert au dialogue ». Un dernier communiqué, publié le samedi 27 avril, demandait encore l'organisation « de réunions bilatérales » avec le ministre de l'éducation pour « l'enrichissement » du texte, notamment en ce qui concerne la question de la réforme du « régime indemnitaire » des travailleurs de l'éducation. Lzq 4 syndicat grévistes sont : Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste), le Syndicat national indépendant des enseignants du secondaire et technique (Snapest), le Conseil des lycées d'Algérie (CELA), et l'Organisation algérienne des enseignants de l'éducation.

Nadir K.

### VIOLATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

## Plus de 11.000 contraventions émises

Durant le premier trimestre de 2024, pas moins de 11 234 contraventions ont été faites par les éléments de l'inspection du travail pour violation des conditions de travail, a révélé hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Le ministre a affirmé que 241.625 visites d'inspection sur les lieux de travail avaient été effectuées en 2023. Elles ont conduit à l'établissement de 38.725 procès-verbaux d'infraction. Par ailleurs, le ministre a plaidé pour la consolidation de la sécurité et de la santé au travail, soulignant les efforts de l'Algérie pour la protection des travailleurs des dangers liés au travail. Bentaleb a ajouté que les services de l'inspection du travail, ont enregistré au cours du premier trimestre de l'année en cours, plus de 61.000 visites de surveillance et d'inspection, concernant environ 1,5 million de travailleurs, résultant sur 11.234 procès-verbaux d'infraction. Les agences CNAS ont effectué 710 visites sur le terrain, touchant 550 institutions et l'émission de 4.788 recommandations.

### AUTOMOBILE

## Un nouveau lot de véhicules Geely débarque

Le distributeur officiel de la marque en Algérie a rétabli la livraison des véhicules à ses clients. Le 14 avril dernier, au port de Djendjen à Jijel, 1.400 voitures de la marque Geely ont été réceptionnées marquant le début d'une série de convois prévus jusqu'au mois de mai. La Sarl Sodivem, représentant la marque, prévoit de livrer environ 6.000 véhicules au cours du mois de mai, en mettant l'accent sur les modèles les plus demandés tels que les GX3 et Coolray. De plus, plus de 9.800 véhicules, y compris le Coolray et l'Emgrand, attendent leur chargement dans les ports chinois à destination de l'Algérie. Dès que possible, ces véhicules seront acheminés pour répondre à la demande croissante sur le marché algérien. Les clients ayant réglé intégralement le prix de leur véhicule seront prioritaires pour la livraison. Ceux ayant versé un acompte devront solder le reste du montant avant de recevoir leur voiture.

### THE ALGERIAN EXCELLENCE AWARDS

## Coup d'envoi du concours

Le coup d'envoi du concours The Algerian Excellence Awards, destiné aux start-up des secteurs de l'industrie, des services et de la numérisation, a été donné dimanche, ont annoncé les organisateurs. Dans une déclaration à la presse, la directrice générale de l'Agence 360, organisatrice de l'événement, Khadidja Soudani, a précisé que la cérémonie de remise des prix de ce concours aura lieu le 14 mai prochain, en marge de la première édition du Forum de l'innovation et de l'intelligence touristique, qui sera organisé à l'hôtel El-Aurassi, sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et du ministère des Transports. L'objectif de ce concours est d'« encourager les jeunes entrepreneurs à l'innovation, en appui à l'économie nationale », a affirmé Mme Soudani. Concernant le Forum de l'innovation et de l'intelligence touristique, organisé en collaboration avec l'institut privé de formation Reversal, la responsable a fait savoir que cette première édition sera consacrée au secteur des Transports et les prochaines à d'autres secteurs. Le forum vise à « engager un dialogue fructueux entre les start-up et les différents intervenants pour leur permettre de donner une valeur ajoutée à l'économie nationale ». Le programme de ce forum prévoit l'organisation de trois sessions animées par des experts algériens et des directeurs de start-up autour de thématiques liées à l'innovation et à l'intelligence dans le domaine des transports, a indiqué Mme Soudani.

## DÉBUT DES ÉPREUVES PRATIQUES DU BAC ARTISTIQUE 146 candidats concernés

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, accompagné de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, hier au Lycée national des Arts chahid Ali-Maâchi, le coup d'envoi des épreuves pratiques du premier Baccalauréat de la filière Arts. Ces épreuves d'une journée concernent 146 candidats issus des différentes wilayas du pays, répartis sur quatre (4) spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques). Belabed s'est félicité des conditions de déroulement de ces épreuves, organisées pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, portant création d'un Lycée des arts, se disant optimiste quant au succès de ce Baccalauréat artistique, au regard des « efforts consentis, en coordination avec le secteur de la Culture et des Arts, en matière d'accompagnement et de promotion de cette nouvelle filière ». Relevant la forte volonté de réussir perçue chez les candidats, le ministre a souhaité que « les résultats de cet examen reflètent le taux de réussite réalisé par ces élèves lors de la graduation scolaire entre les 2e et 3e années secondaires, à savoir plus de 90% ». A noter que le ministère



de l'Éducation nationale a créé la filière Arts dans l'enseignement secondaire général et technique, à partir de l'année scolaire 2022-2023, dans le but de développer et d'affiner les talents artistiques des élèves et de leur inculquer une culture leur permettant de mieux appréhender les dimensions culturelle, histo-

rique et esthétique de la création artistique. Le Lycée des arts a été officiellement ouvert le 27 septembre 2022. Il dispense une formation sur deux ans d'études à partir de la 2e année secondaire, composée d'un tronc commun Lettres et d'un tronc commun sciences et technologies.

## BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT DES BANQUES Une décision «salutaire»

*Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a affirmé que cette décision est le résultat de la concertation permanente.*

En plus de la nouvelle loi sur l'investissement qui constitue selon bon nombre d'observateurs, un acquis prometteur pour concrétiser un développement intégré et durable en Algérie, et les facilitations pour l'attribution du foncier qui fait que le nombre des projets inscrits au niveau de l'AAPI augmente sans cesse, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, vient d'annoncer, la baisse prochaine des taux d'intérêt des banques sur les crédits d'investissement. Une mesure salutaire à plus d'un titre et qui fait largement échos. «Cette concertation salutaire, à plus d'un titre, permet le renforcement de la dynamique des investissements, déjà en cours, dans notre pays et ouvre la voie à des perspectives prometteuses à même de faire face aux défis immédiats et futurs de notre économie nationale», a réagi dans un communiqué, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Le syndicat patronal estime dans ce sens que c'est là, un «résultat de la concertation permanente hautement appréciée par les opérateurs économiques, entre les pouvoirs publics et le CREA». Sollicité pour sa part, Brahim Guendouzi, économiste, spécialiste en commerce international, a d'emblée souligné dans une déclaration à Crésus, que l'Algérie s'at-



telle à relancer l'investissement à la lumière de la loi 22-18 et ses textes d'application. Pour étayer ses dires, il a assuré que «les indicateurs macroéconomiques se sont nettement consolidés durant l'année écoulée, notamment après avoir réalisé un taux de croissance économique appréciable de 4,1%». «En plus de la possibilité donnée aux porteurs de projets d'accéder au foncier économique, à travers la plateforme électro-

nique mise en place par l'AAPI, la dimension financement des investissements est actuellement à l'ordre du jour, car déterminante pour la concrétisation des projets soumis à l'AAPI, dont le nombre dépasse les 6000 enregistrements», détaille dans son analyse le professeur en économie et commerce à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Aussi, a-t-il ajouté, «la décision d'abaisser les taux d'intérêt relatifs à l'investissement

s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique monétaire, plus expansive, que la Banque d'Algérie compte mettre en œuvre en vue de rendre le crédit bancaire attractif auprès des investisseurs». Selon lui, il va y avoir une baisse du taux d'intérêt directeur qui entraînera à son tour une réduction des autres taux applicables aux entreprises par rapport à leurs dossiers d'investissement. «Il reste entendu que cette action sur les taux d'intérêt doit être menée avec prudence car l'inflation y est encore à un niveau relativement élevé, même si une tendance à la décélération des prix est actuellement enregistrée», a relevé Brahim Guendouzi.

Du point de vue de l'économiste, l'accès au foncier économique et le financement par le crédit bancaire ont souvent constitué les principaux freins à l'investissement. «La nouvelle vision économique préconisée par les pouvoirs publics sur la nécessité de lever tous les verrous qui bloquent les porteurs de projets, y compris l'impact négatif de la bureaucratie, et de façon générale sur l'amélioration du climat des affaires, s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la croissance et la diversification économique du pays», a-t-il fait savoir.

**Yacine Ouffella**

### FONCIER ÉCONOMIQUE

## 1.545 demandes orientées vers l'investissement

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a souligné, samedi à Annaba, que l'attribution du foncier économique destiné à l'investissement est «fondée sur la nature de l'activité, celle-ci devant servir l'économie nationale et favoriser sa diversification». L'approche adoptée pour revitaliser l'investissement et créer une véritable dynamique dans ce domaine «repose sur le principe de l'efficacité économique et de la diversification des activités économiques», a indiqué le même responsable lors d'un séminaire régional sur l'investissement organisé à l'hôtel Seybouse International, en présence de 5 walis de l'Est du pays (Annaba, Constantine, El Tarf, Guelma et Souk Ahras), d'investisseurs, de porteurs de projets dans ces 5 wilayas, et de différents acteurs concer-

nés par l'investissement. «Les réformes introduites dans ce domaine ont permis d'identifier des domaines d'activité à même de diversifier l'économie nationale et d'accroître son efficacité», a ajouté M. Rekkache lors de ce séminaire régional, première rencontre interactive de l'AAPI avec les investisseurs, avant de souligner que les «projets importants et majeurs» qui se profilent à l'horizon «démontrent l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers». Le DG de l'AAPI a également souligné que pour adapter l'attribution de foncier à la nature de l'activité économique, celle-ci devant être conforme à l'orientation stratégique de l'Etat visant à mettre sur pied une économie intégrée et diversifiée, capable de faire face aux «chocs» et à générer des opportunités d'emploi et d'assurer le bien-être social. Selon lui

«les activités prioritaires pour l'attribution d'assiettes foncières économiques sont celles qui favorisent la création de nombreux postes de travail, et celles qui se substitueront aux importations» (activités produisant des biens actuellement importés), en plus des «activités proposant des solutions innovantes». Présentant un premier bilan des résultats obtenus par la plateforme numérique de l'AAPI, M. Rekkache a indiqué que la transparence présidant au fonctionnement de la plateforme a permis à cette dernière d'enregistrer «20 recours, pétitions et autres griefs sur un total de 1.545 demandes de foncier économique orienté vers l'investissement, et ce, depuis le lancement de la plateforme en février dernier». Il a précisé, à ce propos, qu'il était de la sorte «possible d'examiner et de traiter l'ensemble des recours,

pétitions et griefs avec aisance». Ce séminaire régional, organisé sous le slogan «Orienter le foncier économique en tant que mécanisme d'encouragement et de promotion de la diversification économique», a donné lieu à des interventions sur les modalités d'octroi de foncier économique, sur le système juridique de l'investissement et du foncier économique, sur les qualifications et les opportunités d'investissement disponibles au niveau local, ainsi que sur les modalités de demandes de foncier au moyen de la plateforme numérique. Un débat s'est engagé aux cours des travaux entre les responsables centraux de l'AAPI et les investisseurs présents qui ont soulevé plusieurs préoccupations concernant, notamment, le procédé d'attribution de foncier économique et les formalités qui s'y rapportent.

Le ministre des Finances Laaziz Faïd, participe aux réunions annuelles du groupe de la Banque islamique de développement (BID) qui se tiennent du 27 avril au 1 mai à Ryad, a indiqué hier, le ministère des Finances dans un communiqué. M. Faïd s'est rendu samedi à la capitale saoudienne pour participer à ces réunions, «dans le cadre de la poursuite de son agenda de rencontres internationales en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement», selon la même source.

L'édition 2024 des réunions annuelles de la BID portera sur le thème : «Chérir notre passé et tracer notre avenir: originalité, solidarité et prospérité». Ces réunions coïncideront avec le 50e anniversaire de la création de cette institution et connaîtront une participation de haut niveau, comprenant des chefs de gouvernement et des ministres des Finances et de l'économie du monde arabe et musulman ainsi que des dirigeants d'institutions de développement

### RÉUNIONS ANNUELLES DE LA BID Laaziz Faïd à Riyadh



et du secteur privé, explique le communiqué. Au titre de ces assemblées, la délégation conduite par le ministre des Finances prendra part aux sessions des Conseils des gouverneurs de la BID, consacrées aux questions statutaires et à l'examen des activités de cette institution et de ses filiales ainsi qu'à l'adoption des rapports annuels des activités financières des institutions qui constituent le groupe de la BID. M. Faïd saisira également l'opportunité de sa présence pour rencontrer certains de ses homologues et des responsables d'institutions financières régionales et internationales, en vue d'échanger sur les multiples défis auxquels font face les différentes économies ainsi que sur les perspectives socio-économiques de la région et examiner les possibilités de nouvelles pistes de

coopération et de partenariat, indique le document. La BID est une institution multilatérale de développement créée en 1974 en vue de promouvoir le développement humain, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires portant sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la réalisation de l'objectif de prospérité des populations. Elle s'est constituée ensuite en groupe d'institutions spécialisées par la création de quatre autres filiales: la Société islamique de développement du secteur privé, la Société internationale islamique de financement du commerce, la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation ainsi que le Fonds islamique pour le développement. La BID est composée de 57 pays membres. L'Algérie qui a adhéré à la BID en février 1975 en qualité de membre fondateur, occupe actuellement la 10e position dans l'actionnariat de cette institution, selon le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE BENI DOUALA  
COMMUNE D'AIT MAHMOUD

NIF : 41000200001501901027

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01 /2024 DU 16/04/2024

La commune d'Ait Mahmoud lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la réalisation de (04) salles de classes à l'école primaire MATOUB M'Barek au village Taourirt Moussa. (Démolition, gros œuvres, étanchéité)

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie deux (02) ou plus activité principale travaux de bâtiment en cours de réalisation.
- Ayant exécuté au moins un projet similaire ou projet de catégorie A, justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.

- Ayant cumulé un chiffre d'affaires des 03 dernières années supérieur ou égal à 05 millions de dinars, le chiffre d'affaire sera justifié par les bilans des 03 dernières années visé par l'organisme financier en occurrence les impôts

Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre peuvent retirer le présent cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Ait Mahmoud contre un paiement de 4 000.00 DA représentant les frais de reproduction.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes conformément à l'article 1.08 du cahier des charges

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième (04) enveloppe fermée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres, avis d'appel d'offre n°...../2024 du ..... »

Projet : Réalisation de (04) salles de classes à l'école primaire MATOUB M'Barek au village Taourirt Moussa

Qui sera déposé et adressé à Monsieur de l'assemblée populaire communale d'AIT MAHMOUD, Bureau des marchés publics

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics
- L'heure limite de dépôt des offres est fixé à dix heures (10 H00)
- Si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant
- L'ouverture des plis se fera en séance publique, les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au niveau de la Commune d'AIT MAHMOUD (salle des délibérations)
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) Mois.

CRÉBUS # 1532 DU LUNDI 29 AVRIL 2024-ANEP 2416013786

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

Avis de publication des résultats de présélection et invitation pour dépôt des offres techniques, prestations et des offres financières

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public et l'article 43 des cahier des charges. La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national restreint N° 006/2024 portant : étude et suivi POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 03 AU VILLAGE EL TABDILA COMMUNE – EL HAMMADIA PROGRAMME 2024, publiée au bulletin officiel des marchés l'opérateur public et dans quotidiens nationaux en date : 07/03/2024, qu'après l'évaluation des dossiers de candidature les bureaux étude retenu comme le tableau suivant et inviter de présenter les offres techniques, dossier de prestations et les offres financières dans un délai de 15 jours à compter de la première publication de cette annonce :

N°	BUREAU ETUDE	N°	BUREAU ETUDE
01	NEDHAHI MILOUD	16	GROUPEMENT DILEKH HICHAM + BOURAHLI ALI
02	AIDEL MABROUK	17	BOUHACIDA BRAHIM
03	GROUPEMENT CHOUAL ABDEILHAMID + LOUNISS ANTAR	18	GROUPEMENT MAAREF OKBA + ZITOUNI ALI
04	MOUSSAOUI FATEH	19	CHEMRANI SALAHEDDINE
05	GROUPEMENT BOUKCHIDA HICHAM + LAHMAR FARID	20	GROUPEMENT BEN OUALHA HASSANE + ATAMNA ILYAS
06	GROUPEMENT LALOUANI MOHAMED + HALILOU ABDELHAMID	21	GROUPEMENT BELKASSAM SALMIM + LOUNIS FOUAD
07	MALEK ANTER	22	GROUPEMENT HARZALLAH FARES + MAZOUZ BOUBAKEUR
08	GROUPEMENT ALLOUACHE SALAH EDDINE + DIB DIAMLA	23	GROUPEMENT SEDDIKI RABAH SOFIANE + ASFIRANE CHERIF
09	BELHADJ MAHDI MOHAMED AMINE	24	GROUPEMENT BELOUAER ABDELHAMID + RAHMANI NOUFEL
10	FARDJALLAH YUCEF	25	GROUPEMENT YAKOUBI MUSTAPHA + MAIRECHE FARID
11	HOUFUF HOUSSEM	26	GROUPEMENT MEZAACHE RAMDANE + OULD AMER MOHAND OUAHMED
12	GROUPEMENT BELFERROUM ZAID + HACHEMI AMINE DJEBRI + MEDDAH BADREDDINE	27	GROUPEMENT ROUABAH RAZZI + BOUNAB SOFIA + CHERGUI ANTAR
13	GROUPEMENT BEN YAHIA FAYCAL + ZOUACHE ADEL		
14	GROUPEMENT MEBARKIA IMAD + LAZREG SAMIR		
15	GROUPEMENT HAJ OUSSAMA + KHRAMSLA SAID		

Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de la direction des équipements publics de la wilaya de bordj Bou Arreridj conformément des cahier de charge

CRÉBUS # 1532 DU LUNDI 29 AVRIL 2024-ANEP 2416013710

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الصحة

مديرية الصحة والسكان ولاية برج بوعريريج  
المؤسسة العمومية الاستشفائية بجمانا

إعلان عن منح مؤقت لطلب عروض وطني مفتوح مع اشتراط قدرات دنيا رقم : 2024/02

المتعلقة بتأمين المؤسسة بالمواد الصيدلانية والمستلزمات الطبية بعنوان سنة 2024 في الحصة رقم: 06/04/03/02/01

وإعلان عدم جدوى للحصة رقم: 05

طبقا لأحكام القانون 12/23 المؤرخ في 2023/08/05 الذي يحدد القواعد العامة المتعلقة بالصفقات العمومية والمرسوم الرئاسي رقم 247/15 المؤرخ في 2015/09/16 لتتضمن تنظيم الصفقات العمومية وتوقيضات المرفق العام خاصة المادتين 52 و 65 ، وإحكام المادة 40 من المرسوم الرئاسي رقم 247/15 المؤرخ في 2015/09/16 تعلن إدارة المؤسسة العمومية الاستشفائية بجمانا ولاية برج بوعريريج ، كاتبة المتعهدتين للمعينين بالإعلان عن المنح المؤقت لطلب عروض وطني مفتوح مع اشتراط قدرات دنيا رقم: 2024/02 الملحق عنها بتاريخ: 2024/03/28 ، والمتعلقة بتأمين المؤسسة بالمواد الصيدلانية والمستلزمات الطبية بعنوان سنة 2024 في الحصة التالية: - الحصة رقم 01: المفاعلات ومواد المخبر - الحصة رقم 02: الأفلام ومواد التصوير الطبي والكشف الحصة رقم 03: الضمادات - الحصة رقم 04: المستلزمات الطبية - الحصة رقم 06: مواد أخرى موجهة للطلب للإنسان

أتم بعد فتح الاظرفة وتقييم العروض قد تقرر المنح المؤقت كما يلي:

رقم الحصة	الوصف	اسم المورد	مبلغ العرض المفتح بكل الرسوم ايج		مبلغ العرض المصحح بكل الرسوم ايج		ملاحظات
			الأقصى	الأدنى	الأقصى	الأدنى	
01	المفاعلات ومواد المخبر	EURL AC LAB	3 818 641.30	2 769 088.98	3 818 641.30	2 769 088.98	موزل نانيا وائل عرض مالي
02	الأفلام ومواد التصوير الطبي والكشف	SARL PMA	554 439.15	341 006.60	554 439.15	341 006.60	موزل نانيا وائل عرض مالي
03	الضمادات	EURL MARGOMED	657 118.00	562 513.00	657 118.00	562 513.00	موزل نانيا وائل عرض مالي
04	المستلزمات الطبية	BIBAN DENTAL	1 062 670.00	700 910.00	1 062 670.00	700 910.00	موزل نانيا وائل عرض مالي
06	مواد أخرى موجهة للطلب للإنسان	SARL PMA	432 267.50	386 452.50	432 267.50	386 452.50	موزل نانيا وائل عرض مالي

كما تعلن المؤسسة عدم جدوى طلب العروض للحصة رقم: 05 المتعلقة بالمستهلكات الغير منسوجة كما يلي:

رقم الحصة	الوصف	مبلغ العرض المفتح بكل الرسوم ايج	مبلغ العرض المصحح بكل الرسوم ايج	ملاحظات
05	المستهلكات الغير منسوجة			عدم جدوى الحصة رقم 05 المستهلكات الغير منسوجة وذلك نظرا لعدم تقديم أي عرض من طرف المتعهدين. وذلك طبقا لأحكام القانون 12/23 المؤرخ في 2023/08/05 الذي يحدد القواعد العامة المتعلقة بالصفقات العمومية وتوقيضات المرفق العام، خاصة المادة 40 من المرسوم الرئاسي رقم 247/15 المؤرخ في 2015/09/16 لتتضمن تنظيم الصفقات العمومية وتوقيضات المرفق العام، يمكن للمتعاقد الذي يرغب في الإطلاع على نتائج عملية التقييم الاتصال بالمصلحة المتعاقدة في أجل ثلاثة (03) أيام ابتداء من تاريخ نشر الإعلان عن المنح المؤقت، كما يمكن كذلك للمتعاقد الذي يمتنع على الاختيار الذي قامت به المصلحة للمتعاقد أن يرفع طعنا أمام لجنة الصفقات المختصة في أجل 10 أيام ابتداء من تاريخ أول إعلان أول نشر لإعلان المنح المؤقت طبقا لأحكام المادة 82 من نفس المرسوم المذكورة أعلاه.

CRÉBUS # 1532 DU LUNDI 29 AVRIL 2024-ANEP 2416013793

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA  
Direction de l'Administration Locale  
Service de Planification et Suivi des Projets  
de Développement, Bureau des Marchés  
N° : 210/DAL/SPSPD.BM/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
Immatriculation Fiscale 0962160190488.17

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, et la Loi n 23-12 du 05 Août 2023, portant les règles générales relatives aux marchés public

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/2024 pour :

Aménagement de la résidence officielle du Mr le Chef de Daira de Béni Slimane

Financé par LE FOND DE SOLIDARITE ET GARANTIE DES COLLECTIVITES LOCALES.

Paru dans les quotidiens nationaux « أصوات » en langue arabe, en date du 03/03/2024 et « CRESUS » en langue française, en date du 03/03/2024, Au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public – BOMOP, au site officiel de la wilaya, et aux tableaux d'affichage de la wilaya, et aux différents tableaux d'affichage des directions et sièges des Dairas de la wilaya, pour une durée de préparation des offres de 15 jours.

que suite à l'évaluation technique et financière des offres par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, conformément au cahier des charges, il a été déclaré : le marché attribué provisoirement au soumissionnaire :

N° Fiscale	Société Choisie	Montant de l'Offre après correction en T.T.C	La note du l'offre	Délais	Remarque
197516170278126	ETB DEGHCHE Sofiane	11 551 449,00 DA	36.50/40	04 MOIS	Le moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux,

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction de l'Administration Locale-Service de planification et suivi des programmes de développement, au plus tard trois (03) jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

CRÉBUS # 1532 DU LUNDI 29 AVRIL 2024-ANEP 2416013147



## ACCIDENT DE MOSTAGANEM La justice enquête



Le procureur de la République près le tribunal de Ain Tedles (Cour de Mostaganem) a ordonné, samedi dernier, l'ouverture d'une enquête préliminaire en vue de mettre la lumière sur les circonstances à l'origine de l'accident de la route ayant fait deux morts et causé des blessures à divers degrés de gravité à 16 personnes, dont des enfants, a indiqué un communiqué de cette instance judiciaire. Le communiqué a précisé qu'en vertu de l'article 11 du code des procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal de Ain Tedles porte à la connaissance de l'opinion publique qu'un accident mortel de la circulation est survenu, le 26 avril à 9h 30 minutes, au niveau de la localité d'El Bhaoulia, dans la commune de Oued El Khir (daïra de Ain Tedles), causant la mort de deux personnes et des blessures à 16 autres. Ce drame de la route a été provoqué par le dérapage et le renversement, au niveau d'un virage, d'un minibus de transport de voyageurs de marque Hyundai, dont le chauffeur a perdu le contrôle, en «sortie exceptionnelle» non autorisée, en provenance de la commune de Tighennif, dans la wilaya de Mascara, vers la commune d'Oued El Khir, a expliqué la même source. L'accident a causé la mort de deux femmes et des blessures à divers niveaux de gravité à 16 voyageurs, dont des enfants. Sitôt informé de l'accident, le parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête, a précisé le communiqué.

## RISQUES D'INONDATIONS

### Exercice de simulation à El Meghaïer



Un exercice de simulation d'évacuation et de sauvetage de personnes victimes d'une inondation, a été exécuté par les services de la Protection civile de la wilaya d'El Meghaïer dans le cadre d'une évaluation du plan de wilaya d'organisation des secours en cas de catastrophe «ORSEC-2024», a-t-on appris samedi de ce corps constitué. Le scénario de cet exercice a porté sur la simulation d'une intervention pour sauver des personnes emportées par les crues d'oued, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues sur la région, a déclaré le directeur du secteur, le Lieutenant-colonel, Razeki Boulabiar. Et d'ajouter que l'exercice a pour objectif d'évaluer l'état de préparation des différents moyens humains et matériels déployés par les différents intervenants lors des opérations d'évacuation et de sauvetage, en plus de remédier les lacunes enregistrées en matière de mesures de gestion de crise en cas de catastrophe similaire. Cette simulation a vu la participation de différentes unités de la Protection civile avec le concours de l'Armée nationale populaire (ANP), le groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN), la Sûreté de wilaya (SW) et plusieurs secteurs, signale-t-on.

## FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS DU SUD Huawei s'implique

Une convention de coopération a été signée, samedi dernier, à Ouargla, entre l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie et douze (12) institutions universitaires du Sud du pays. La cérémonie de signature du document de coopération, qui profite aux institutions de Ouargla, Biskra, El-Oued, Adrar, Tamanrasset, Béchar, Laghouat, Ghardaïa, El-Bayadh, Naâma, Aflou et Tindouf, s'est déroulée en présence des responsables de l'entreprise Huawei, des recteurs des institutions universitaires et de nombreux responsables d'organismes et entreprises publiques économiques.

Le recteur de l'université Kasdi Merbah de Ouargla, le Pr.Mohamed Tahar Hallilet, a mis en avant l'importance que revêt cette convention avec l'entreprise Huawei, de renommée mondiale, affirmant à l'occasion que l'Etat a accordé tout l'intérêt voulu aux technologies eu égard à leur contribution au développement durable. Il a soutenu que cette convention tend à fournir des programmes de formation de haut niveau dans les technologies de l'information et de la communication à la satisfaction des étudiants et leur accompagnement pour acquérir, avec le concours, de Huawei, l'expérience scientifique mais aussi l'expérience opérationnelle, en sus de l'équipement des institutions universitaires en nouvelles technologies, et l'appui des projets d'innovation et de la recherche scientifique dans le domaine. Le même responsable a noté, à ce titre, que «moult conventions de coopération avaient été signées par l'entreprise Huawei et entreprises



publiques visant la consolidation de partenariat au volet didactique et de formation pour atteindre la gouvernance numérique et l'amélioration des prestations des institutions de l'Etat».

Pour sa part, le vice-président directeur général de l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie, Liu Cheng Cheng, a souligné que son entreprise, liée par accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en place un programme de formation en direction des étudiants

leur permettant d'étoffer leurs connaissances en technologies de communication, avant de signaler, à ce titre, que «pas moins de 7.000 étudiants, issus de différentes institutions universitaires algériennes, avaient bénéficié depuis 2018 de stages de formation dans ce domaine de pointe». Le même responsable a ajouté que «le déploiement de son entreprise dans le Sud vise à permettre aux étudiants des régions de tirer profit des technologies leur permettant de relever les défis liés au marché de l'emploi».

## CULTURE DE TOURNESOL À MÉDÉA

### Des primes pour encourager les agriculteurs

Une superficie de 65 hectares de culture de tournesol a été réalisée à Médéa, au titre de la campagne de semences 2024, entamée à la mi-avril courant, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles. Un objectif prévisionnel de deux cent hectares de culture de tournesol a été fixé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural aux wilayas concernées par le programme de développement des oléagineux, et 32% de cet objectif a été concrétisé à Médéa, a expliqué le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la DSA, Lyes Beladzar. Les 65 hectares de tournesol réalisés depuis le début de la campagne sont ventilés à travers près d'une trentaine de parcelles localisées dans les communes de Tablat, Chahbounia, Souagui, Beni-Slimane,

Guelb-El-kebir, Ouamri et Médéa, a-t-il précisé. Les opérations de semis de tournesol vont se poursuivre jusqu'au 15 mai prochain et devraient concerner un nombre supplémentaire d'agriculteurs ayant adhéres à ce programme, selon M. Beladzar. Il a indiqué qu'à l'occasion de cette première expérience de culture de Tournesol menée dans la wilaya de Médéa, les agriculteurs ont choisi de réaliser de petites parcelles dont la superficie oscille entre un et six hectares. Au titre des mesures incitatives décidées en faveur de la filière des oléagineux, une prime de production de 3.000 DA par quintal est accordée aux agriculteurs individuels et aux unités de production agricoles (anciennes fermes pilotes) en guise d'encouragement pour les opérateurs de la filière. Une prime d'intégration de 500 DA

par quintal est également prévue dans ce dispositif de soutien à la filière et touche les unités de transformation, en plus d'une prime de stockage de 900 DA par quintal.



## LIGNE FERROVIAIRE TISSEMSILT-TIARET-SAÏDA

### Le projet relancé

La nouvelle a été accueillie avec soulagement par la population de la wilaya de Tiaret, après le lancement de l'avis d'appel d'offre par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) portant relance du projet de la ligne ferroviaire devant relier Tissemsilt- Tiaret-Saïda sur une distance de 185 km. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la rocade ferroviaire des Hauts-Plateaux, qui s'étend de Tébessa à l'Est jusqu'à Sidi-Bel-Abbès à l'Ouest et chevauchant sur 8 wilayas, sera lancé dans les prochains jours. Le projet sera relancé après la résiliation du contrat avec une entreprise privée chargée auparavant de sa concrétisation, selon la même



source. Le tronçon Frenda-Ain Kermesse-Saïda (120 km), qui a été mis en service fin

janvier 2023 avec l'exploitation de deux stations à Frenda et Ain Kermesse, fait partie de la ligne des Hauts plateaux traversant les wilayas de Tébessa à l'est et de Sidi-Bel-Abbès à l'ouest, d'une distance totale de 1.160 km, dont 1.050 km sont entrés en exploitation. L'itinéraire comprend les stations de Frenda et Ain Kermesse relevant de la wilaya de Tiaret, celles de Saïda et de Youb et celles relevant de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès: Telagh, Moulay Slissen, Ali Benyoub, Tabia, Boukhanifis, Sidi Khaled et Sidi Lahcène pour terminer à la station de Sidi Bel Abbès. Le tronçon de 9 km dans la ville de Tiaret pour relier les wilayas de Tiaret et Tissemsilt sur une distance de 63 km, sera bientôt achevé.

LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

# La contribution des jeunes saluée

**Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a salué, samedi dernier, à Annaba, la formation des jeunes à lutter contre les discours de haine et la discrimination», qu'il a qualifiée « d'initiative intelligente à même de renforcer la cohésion nationale...**

**H**idaoui, qui présidait la clôture d'un concours organisé dans le cadre des ateliers de formation lancés par la commission de solidarité et de protection de la jeunesse, relevant du CSJ, portant sur la conception de spots publicitaires pour lutter contre les discours haineux et la discrimination, a souligné que la contribution des jeunes à la lutte contre ce phénomène est une «initiative intelligente, traitant d'une question qui met en péril la vie en société». Le président du CSJ a ajouté, au cours de cette cérémonie de clôture organisée au Centre d'entraînement sportif de l'élite (ex-CREPS) de Seraïdi, que l'exploitation des technologies modernes de communication et l'implication des créateurs de contenus dans la lutte contre les discours de haine et la discrimination «contribueront de manière significative à la réalisation des objectifs de cette initiative». Il a salué, à ce propos, le rôle important joué par les jeunes en matière d'utili-



sation des réseaux sociaux et leur engagement envers des questions qui préoccupent la société, ce qui ne peut, selon lui, que «renforcer l'harmonie et la cohésion sociales». Hidaoui, a noté «la détermination des jeunes à s'engager dans des efforts favorisant l'harmonie sociale et préservant la souveraineté nationale». Au cours de cette rencontre, à laquelle ont assisté les participants aux ateliers de formation de deux jours, consacrés aux moyens de lutter contre les discours de haine et la discrimination, plusieurs intervenants ont traité des discours de haine d'un point de vue juridique, et de l'importance d'un maniement correct de la langue par les créateurs de contenus, dans leur communication, pour contrer les dangers des discours de haine et la discrimination. En clôture de la rencontre, les jeunes qui se sont particulièrement distingués dans ce concours de conception de spots publicitaires, ont été honorés avant de se voir remettre des prix.

## UN APPELÉ FRANÇAIS RACONTE LA GUERRE D'ALGÉRIE : «J'ai vu l'horreur de la torture»

René Knégévitch a 24 ans quand, en tant qu'appelé du contingent, il est envoyé de l'autre côté de la Méditerranée. Aujourd'hui âgé de 89 ans, il n'a pas oublié les terribles scènes dont il a été témoin. « Encore maintenant, je fais des cauchemars. Demandez à ma femme ! La nuit, je me réveille en sursaut. J'ai sauté du lit et j'ai renversé la table de chevet, je suis à terre. Je ne supporte pas non plus les pétards. Soixante ans après, les souvenirs de ce que j'ai vécu en Algérie sont profondément ancrés en moi. En janvier 1959, je débarque en bateau avec 600 autres jeunes. Je suis là sans vouloir l'être. Je suis donc

affecté comme secrétaire-comptable à la base française d'Aflou dans le djebel Amour, une région montagneuse à l'intérieur du pays. Les conditions de vie sont spartiates. Nous sommes une trentaine entassés dans un baraquement en planches. L'hiver, il fait très froid. Les températures descendent à -12°C. L'été, nous vivons dans une fournaise poussiéreuse. Les odeurs sont insupportables (...) J'apprends très rapidement que la torture est pratiquée par le 2e bureau. L'un de mes camarades y est affecté. Je lui demande d'y assister. Cela peut sembler étrange, mais pour moi, il est vital d'en être témoin

pour l'écrire et le raconter. Au total, j'ai vu deux personnes se faire torturer. Je me rappelle bien cette femme débusquée par des soldats lors d'une patrouille. Dans une pièce dédiée, elle est déshabillée, puis tabassée. Ensuite, elle est suspendue au-dessus d'un kanoun, une sorte de brasero, jusqu'à être brûlée. Le lendemain, quand je demande de ses nouvelles, on m'apprend qu'elle est sous le chêne, c'est-à-dire morte. Je n'ai jamais su qui elle était. J'ai aussi été le témoin d'autres crimes abominables. Les geôles du camp militaire sont souvent pleines. Alors, le colonel demande qu'on prépare un hélicoptère.

Une quinzaine de détenus, réputés être les plus dangereux, sont amenés dans l'appareil, encadrés par deux appelés. Quand l'engin est assez haut et survole les crêtes rocheuses, ordre est donné d'ouvrir la porte latérale et de jeter les prisonniers. Le soir, le champagne coule au mess. Je vis dans un environnement hostile, raciste. Les habitants sont les victimes quotidiennes d'insultes et de violences gratuites. Même les harkis, qui se battent pourtant pour la France, sont considérés comme des sous-hommes. J'enrage. Une nouvelle fois, je vois tout, je note tout» se souvient-il encore.

### MANIFESTATION SPORTIVE ET ÉCOLOGIQUE

## Grand engouement pour la marche en Montagne

La 14ème édition de la manifestation nationale universitaire «Marcher en montagne» organisée samedi dernier, dans les reliefs d'Ain Mimoun, dans la commune de Tamza (Khenchela), a réuni 165 étudiants. La directrice de l'Ecole nationale supérieure des forêts de Khenchela, Ghania Belhadj, et le conservateur de wilaya des forêts, Bachir Bahri, ont donné, à Djebel El Ansal, le coup d'envoi de cette randonnée pédestre organisée sous le slogan «La protection de la forêt est la responsabilité de tous». Les participants à cette manifestation sportive et écologique, venus de 30 universités du pays, ont marché durant 3 heures entières sur un sentier de montagne de 7 km de long situé dans la région d'El Ansal, sur les hauteurs d'Ain Mimoun. Les participants étaient suivis, jusqu'à l'arrivée



au sommet de Djebel El Ansal, par les éléments de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale. Les étudiants participant à cet événement ont également planté, sur les lieux, 500 arbres, des cèdres de l'At-

las, avant que les organisateurs ne donnent un aperçu aux délégations participantes sur les forêts de la wilaya de Khenchela qui couvrent une superficie de 146.000 hectares répartis sur trois sites forestiers: les forêts de Beni Melloul (67.800 hectares), d'Ouled Yacoub (27.000 hectares) et de Beni Oudjana (22.200 hectares), en plus des surfaces reboisées dans plusieurs communes et qui totalisent 29.000 hectares. La directrice de l'Ecole nationale supérieure des forêts, structure organisatrice de «Marcher en Montagne», en coordination avec l'université Abbès-Laghrou de Khenchela et la direction locale des œuvres universitaires, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'objectif de la manifestation, organisée sous l'égide de la direction de la vie étudiante au ministère de l'Enseigne-

ment supérieur et de la Recherche scientifique, consiste à «promouvoir l'esprit sportif et culturel chez les étudiants, de contribuer à la promotion du tourisme sportif en montagne et de faire découvrir les différents sites touristiques de notre pays». Plusieurs étudiants participant à cet événement ont souligné que cette édition leur a «permis de découvrir les panoramas pittoresques du Parc national du Chelia" dans une ambiance printanière, et d'en apprendre davantage sur les différentes variétés végétales, faunistiques et la biodiversité des montagnes des Aurès». Le hall de l'Ecole nationale supérieure des forêts a abrité, pour cette occasion, une riche exposition de photographies animalières et de divers produits de l'artisanat de la wilaya de Khenchela.

### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

#### Un réseau associatif lancé

Le lancement officiel du réseau associatif de la Démocratie participative et de l'économie sociale et solidaire a été annoncé samedi dernier, dans l'objectif de renforcer le rôle de la société civile et de mettre en valeur sa contribution au développement national. Lors de la cérémonie de lancement de ce réseau, qui s'est déroulée au Palais des Expositions

des Pins maritimes, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a expliqué que le lancement de ce réseau s'inscrit dans le cadre de «la promotion du rôle de la société civile, notamment dans le domaine économique, à travers le développement des capacités des acteurs de la société civile en leur permettant de contribuer de manière active à la dynamique de développement». Selon le même responsable, ce lancement

s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre du programme spécifique de l'ONSC, issu de la vision et des perspectives stratégiques de l'Observatoire pour la période 2024-2030, initiées par des associations nationales et régionales», soulignant que son travail reposait sur «la promotion de la démocratie participative, de l'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociale des entreprises, et ce, à travers la mobilisation des citoyens, et le renforcement des capacités tout en permettant aux acteurs de la société civile de participer à des projets économiques à caractère sociale».

## DIALOGUE NATIONAL AU GABON

# De profondes réformes proposées

**Le dialogue national touche à sa fin au Gabon. Ces grandes assises, organisées par les autorités après le coup d'État du 30 août, avaient pour but de proposer une série de réformes en profondeur, sur les plans politique, économique et social. Après quasiment un mois de travaux, de profondes réformes, notamment politiques, ont été proposées.**

C'est au son des danses et chants traditionnels que le Gabon nouveau a été dévoilé. Après une prière, le président du dialogue, monseigneur Iba Ba, a rappelé les enjeux de ces assises. Le rapport de la commission politique était particulièrement attendu. Les débats qui l'ont entouré étaient d'ailleurs ardues comme l'a reconnu son président Noël Bertrand Boundzanga. Entre autres mesures politiques, les plus de 650 participants rassemblés ce samedi 27 avril 2024 à Libreville ont demandé que le régime présidentiel soit consacré dans la Constitution du Gabon. Un texte fondamental plus difficile à réformer avec des garde-fous pour éviter les tripatouillages. Au final, le rapport a été adopté par acclamation. Dans le détail, c'est d'abord un grand chambardement annoncé parmi les partis politiques avec la suspension de toutes les formations, jusqu'à la mise en place de nouvelles règles, plus strictes, pour pouvoir créer un mouvement. L'ancien parti au pouvoir, le Parti démocratique gabonais (PDG), est particulièrement visé puisqu'il est demandé de rendre inéligibles tous ses cadres pendant trois ans. À ce moment de la séance, l'applaudimètre s'est envolé.

### TRANSITION MAINTENUE

La durée de la transition est quant à elle maintenue à deux ans, avec douze mois de plus en cas de force majeure. Des recommandations fortes concernent également la souveraineté et l'immigration avec la mise en place d'une politique stric-



te privilégiant la protection des intérêts des Gabonais. Les hautes fonctions administratives seraient aussi réservées aux nationaux, alors qu'il est aussi demandé une révision des conditions d'acquisition de la citoyenneté. Enfin, les panélistes ont souhaité un audit de tous les accords de coopération. D'autres recommandations ont émergé sur les questions économiques et sociales.

Les participants veulent sortir le Gabon de sa dépendance du pétrole. Ils demandent une nouvelle politique industrielle, privilégier les mines, le bois, valoriser les productions locales et que le pays produise lui-même son alimentation. La priorité sera donnée aux acteurs nationaux, avec la promotion des PME-PMI gabonaises dans les marchés publics, la nationalisa-

tion de la sous-traitance, etc. Côté social, une politique volontariste de la formation professionnelle, autonomisation du budget des universités, hausse de celui de la santé font également partie des principales mesures.

### QUESTIONS EN SUSPENS

Parmi les mesures importantes pas encore publiées, il y a le mandat présidentiel de sept ans renouvelable une fois. Il s'établit à cinq ans pour les autres élus, renouvelable à vie cette fois. Un choix pour ne pas alourdir la charge des caisses de retraite. Sur l'élection présidentielle, les commissaires se sont basées sur la charte de transition. Le chef de l'État Brice Clothaire Oligui Nguema pourra bien être candidat. Mais ceux qui ont pris des

postes à responsabilité dans la transition n'auront pas le droit de participer. Certaines questions n'ont jamais pu être tranchées durant les semaines de dialogue. Notamment celles autour de la Cour constitutionnelle, vue comme un instrument de l'ancien régime. Les discussions ont été très animées autour du profil des juges. Certains voulant mettre en avant les magistrats, d'autres préférant un panel entre professeurs de droit, anciens ministres et parlementaires.

### RÉACTIONS CONTRASTÉES

Deux recommandations fait par la commission politique font couler beaucoup d'encre et de salive. Il s'agit de l'instauration d'un régime présidentiel et la suspension de tous les partis politiques en attendant la mise en place des conditions plus rigide de création d'un parti. Dans les couloirs, de nombreux participants craignent que le régime présidentiel n'instaure une dictature dans le pays. Béatrice Mawanga, diplômée de l'ENA qui a représenté les femmes handicapées, n'y croit pas : « Le régime présidentiel est le meilleur. Les pouvoirs seront strictement séparés. » Joachim Mbatsi Pambou, président du Forum pour la défense de la République, se dit « estomaqué » par la proposition de suspension des partis politiques. « C'est une proposition inique, il n'est pas normal que l'on puisse suspendre les partis politiques. Je ne vois pas les autorités de la CTRI [Comité pour la transition et la restauration des institutions] la traduire en acte sinon ce serait une régression de l'expression démocratique. »

## LA SÉCURITÉ DU CONGO AU MENU

# Tournée européenne pour Félix Tshisekedi

Le président congolais, Félix Tshisekedi, était hier en Allemagne. Une courte étape avant son arrivée à Paris pour deux jours de voyage officiel. À Berlin, Félix Tshisekedi doit avoir un dîner de travail avec le chancelier Olaf Scholz. Au menu de cette rencontre, il y a la situation sécuritaire dans l'est de la RDC. La RDC demande aux États de se positionner clairement concernant le conflit qui oppose les forces gouvernementales au groupe M23 soutenu par le Rwanda voisin.

L'Allemagne a, plusieurs fois, condamné ces dernières années l'appui de Kigali au groupe rebelle au Nord-Kivu. En mars dernier, lors d'un entretien à Kinshasa avec le ministre de la Défense, Jean-Pierre Bemba, l'ambassadeur allemand était allé plus loin évoquant la présence des forces rwandaises en RDC. « Une violation de la souveraineté », selon Ingo Hebert. L'Allemagne qui s'inquiète aussi de la crise humanitaire dans la région, conséquence du conflit avec son million de déplacés uniquement pour la ville de Goma. L'ambassadeur allemand à Kinshasa a d'ailleurs fait partie d'une délégation



d'ambassadeurs occidentaux qui se sont rendus dans la capitale provinciale à la mi-avril, avec comme objectif d'alerter sur les besoins humanitaires. A rappeler qu'à la fin du mois d'avril, la mission de maintien de la paix des Nations unies au Congo aura terminé de lever le camp. Il n'y aura plus aucun casque bleu dans l'est de la RDC, toujours en proie à des conflits meurtriers. Les casques bleus qui rabrouent les soldats congolais sont, eux, bien réels. Dans quelques jours, les soldats de la mission de maintien de la paix des Nations unies au Congo, la Monusco, auront plié

bagage de Mikenge et du reste de la province orientale du Sud-Kivu qui épouse le lac Tanganyika, à la frontière du Burundi, après plus de 20 ans de présence.

Il reste peu de temps avant que leur base temporaire soit léguée aux forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Tout doit disparaître, avant le 30 avril, selon un « plan de transition » avalisé en novembre dernier par le gouvernement congolais. « Un militaire est en constante formation », se pique le major Jonas Baraka, commandant du bataillon spécial qui occupera les lieux.

### VIE CHÈRE AU BÉNIN

## Une manifestation interdite

La marche des syndicats annoncée hier, dans les rues de Cotonou contre la vie chère a été interdite par les autorités. Tous les accès au lieu de rassemblement étaient bloqués par la police. Les organisateurs ont tenté de contourner le dispositif, ce qui a débouché sur l'arrestation de plusieurs leaders syndicaux. C'est contre la vie chère que les syndicats avaient appelé à manifester. Tôt le matin, toutes les issues menant à la Bourse du travail, point de rassemblement et de départ de la marche, étaient bouclées par les forces de l'ordre. Les manifestants et quelques leaders lancent un cortège bruyant hors du périmètre interdit. « Tout coûte cher », martèlent les manifestants, suivis par les motos, mais ils seront dispersés au carrefour Bulgarie à coups de grenades lacrymogènes. Au total, trois SG de confédérations syndicales ont été interpellés ainsi que plusieurs autres manifestants.

### CRIMINALITÉ EN ÉQUATEUR

## 7 morts dans une attaque

L'attaque s'est déroulée dans la région de Guayaquil (sud-ouest), épicentre de la criminalité dans le pays. Sept personnes ont été abattues en Équateur lors d'une attaque dans la région de Guayaquil (sud-ouest), épicentre de la criminalité dans le pays, a annoncé samedi la police. Les corps présentant des blessures par

balles de sept hommes, dont deux mineurs, ont été retrouvés à Nobol, dans la province de Guayas, à une quarantaine de kilomètres de Guayaquil, a précisé la police dans un communiqué.

Deux des tués avaient des antécédents judiciaires. Le massacre, motivé par une vengeance selon la presse locale citant des sources policières, s'est déroulé dans la nuit de vendredi à samedi et les forces de l'ordre ont mis plusieurs heures à localiser tous les cadavres. Les tueries sont de plus en plus fréquentes en Équateur, où le taux d'homicides est passé de 6 pour 100 000 habitants en 2018 à 43 pour 100 000 en 2023.

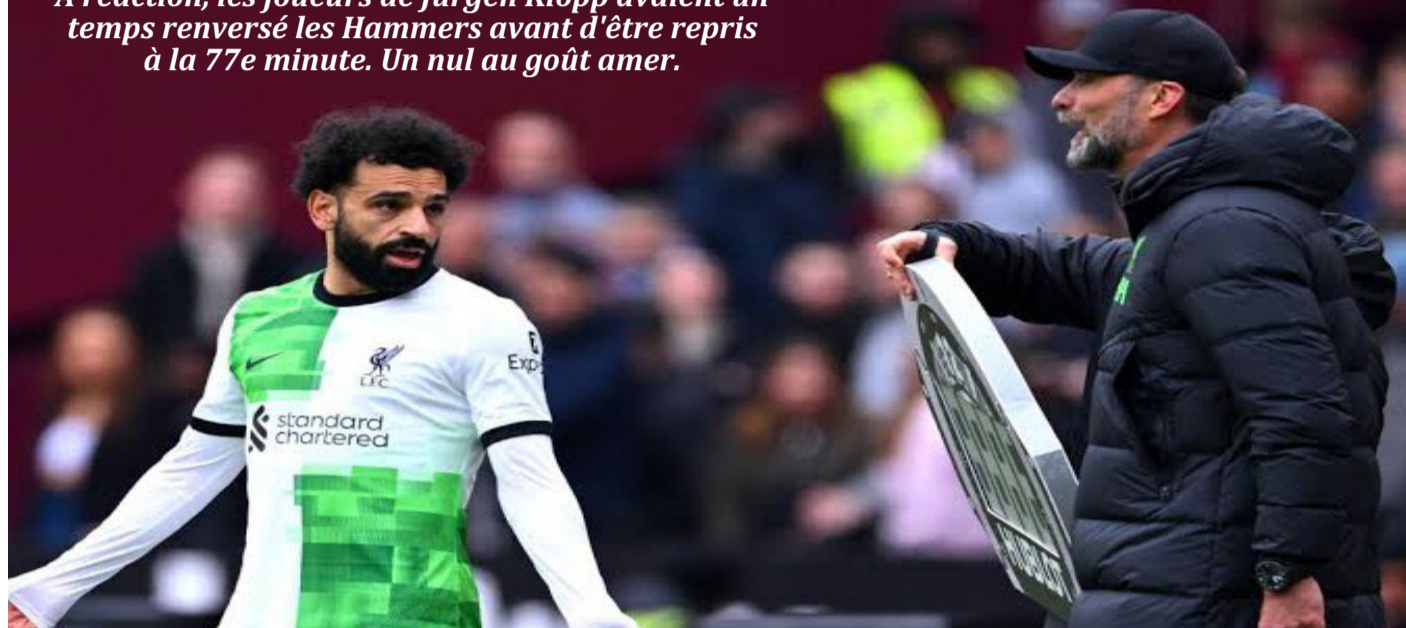
### GUERRE EN UKRAINE

## La Russie vise les sites énergétiques

Dans la nuit de vendredi à samedi, 4 centrales thermiques ont été endommagées lors d'une attaque « massive » de missiles contre des infrastructures énergétiques en Ukraine, endommageant quatre centrales thermiques et provoquant des coupures de courant, ont annoncé des responsables ukrainiens à Kiev. De son côté, Moscou a déclaré que l'Ukraine avait mené des attaques de drones parmi les plus importantes à ce jour, sur la région russe de Krasnodar (Sud) et en Crimée annexée. Kiev a indiqué avoir touché deux raffineries de pétrole et une base aérienne militaire. « La Russie a organisé une nouvelle attaque massive de missiles contre l'Ukraine », a déclaré l'armée ukrainienne dans son point matinal quotidien.

# LIVERPOOL DIT ADIEU AU TITRE Klopp et Salah s'embrouillent

*A réaction, les joueurs de Jürgen Klopp avaient un temps renversé les Hammers avant d'être repris à la 77e minute. Un nul au goût amer.*



**S**emaine quasiment fatale pour les Reds dans la course au titre. Déjà battu par son voisin Everton mercredi (2-0), Liverpool n'a pas su rebondir samedi et doit se contenter d'un match nul décevant chez West Ham (2-2). Ce résultat est surtout insuffisant pour mettre la pression sur le leader Arsenal et son dauphin Manchester City qui gardent respectivement deux et un point d'avance. Les hommes de Jürgen Klopp semblent avoir abdiqué.

Après le revers dans le derby de la Mersey, le coach de Liverpool a misé sur un onze remanié en plaçant notamment Mohamed Salah et Darwin Núñez sur le banc alors que Cody Gakpo débutait en pointe et Harvey Elliott sur l'aile droite. Les deux derniers n'ont cependant pas brillé en première période même si leur équipe a vite pris le jeu à son compte grâce aux remuants Ryan Gravenberch et Luis Díaz.

Liverpool a poussé de manière molle, désorganisée et imprécise dans le dernier geste sans réellement mettre le feu dans la surface d'Alphonse Areola jusqu'à un tir sur le poteau du volontaire et percutant Díaz (40e). Replié en défense comme souvent, West Ham a tenté de répondre en contre-attaque avec le vélocité Mohammed

Kudus et l'incisif Jarrod Bowen. Le duo a trouvé la faille peu avant la pause sur un corner joué à deux pour un centre du Ghanéen et une petite tête décroisée de l'Anglais qui a trompé Alisson Becker (43e). Bowen a signé son 16e but de la saison en championnat.

Menés à la mi-temps malgré 76% de possession et onze tirs mais seulement deux cadrés, les Reds, vexés, ont décidé de passer la vitesse supérieure. Díaz a placé une belle et puissante reprise juste au-dessus de la cible (47e). Le Colombien a ensuite servi Andrew Robertson dont le tir semblait capturable mais qui a pris à défaut Areola à cause d'une déviation londonienne (1-1, 48e). Remis dans le bons sens et même galvanisés par l'égalisation de leur arrière gauche écossais, les joueurs de Liverpool ont alors retrouvé leurs forces et poussé très fort.

Ryan Gravenberch (51e et 64e) et Trent Alexander-Arnold (58e) ont encore donné du travail à Areola. Le portier français s'est incliné de nouveau au bout d'une triple déviation maladroitement des Hammers face à un tir de Gakpo sur corner et un csc finalement attribué à l'ancien gardien du PSG (1-2, 65e). Tout aussi coupables, Angelo Ogbonna et Tomas Soucek n'en voudront

pas à Areola qui s'est vite repris en repoussant des frappes de Díaz (69e, 73e) et en captant une tête ratée d'Alexis Mac Allister (70e).

Alisson a eu beaucoup moins de travail mais s'est loupé dans les airs et a provoqué la panique dans sa défense qui a craqué face à Michail Antonio, bien servi par Bowen (2-2, 77e). Liverpool n'a pas su faire le break et l'a payé, ce qui a provoqué frustration et colère sur son banc. Klopp a ainsi échangé quelques mots houleux avec Mohamed Salah qui allait entrer en jeu juste avant l'égalisation des Hammers. Il a même fallu l'intervention de Darwin Núñez, également prêt à faire son entrée en jeu, pour apaiser la tension entre les deux légendes des Scousers. «On en a discuté dans le vestiaire. C'est une affaire réglée », a assuré face aux journalistes l'homme de 56 ans, imité par son joueur. «Je le pense également », a rétorqué Salah... avant d'enchaîner avec une déclaration plus troublante. «Si je parle aujourd'hui, ce sera le feu.» Une fin d'aventure commune loin d'être idéale... Malgré trois actions bouillantes dans la surface de West Ham (84e, 87e et 89e), l'Égyptien et les siens n'ont pas réussi à faire la différence dans un dernier quart d'heure débridé.

## BAYERN MUNICH Tuchel en veut à Hoeness

Thomas Tuchel est-il incapable de faire progresser les jeunes joueurs ? C'est en tout cas l'avis du président d'honneur du Bayern Munich, Uli Hoeness. Une sortie qui a chagriné l'entraîneur bavarois. «C'est tellement loin de la réalité, je ne sais même pas comment y répondre. Je suis blessé en raison de mon honneur d'entraîneur. Si nous avons prouvé quelque chose ces 15 dernières années, c'est que les joueurs du centre de formation ont toujours leur place parmi nous s'ils performant bien. Je n'y comprends pas grand chose. Je pense que c'est absolument sans fondement, a pesté l'ancien coach du Paris Saint-Germain face aux journalistes. Je n'aurais pas du tout réagi si cela n'était pas venu d'Uli Hoeness. J'aurais alors dit que cela ne vaut pas la peine d'être commenté. Mais le fait que cela vienne de lui, notre patron, et que ce soit quatre jours avant notre match contre le Real Madrid, c'est une toute autre histoire.»

Avant de lister les joueurs à fort potentiel passés sous ses ordres. «La liste est très

longue. Cela a commencé à Mayence avec les Bruchweg Boys Holtby, Schürle et Szalai, puis à Dortmund avec Passlack, Weigl, Dembélé. A Paris avec Nsoki, Nkunku, Diaby, Kouassi, qui a ensuite été transféré ici. À Chelsea, l'académie a été un pilier de notre victoire en Ligue des Champions. Il y a une semaine, nous avons fait entrer Lovro Zvonarek pour le récompenser de son style et de l'effort qu'il fournit à l'entraînement. C'est étrange ! », a rajouté Tuchel.

### 400 BUTS EN CARRIÈRE POUR KANE !

Double buteur contre l'Eintracht Frankfurt (2-1), samedi en Bundesliga, Harry Kane (30 ans) compile désormais 42 buts en 42 matchs avec le Bayern Munich. Une première saison plus que réussie pour l'attaquant anglais puisque c'est déjà sa meilleure en club depuis le début de sa carrière, désormais devant ses 41 buts en 48 matchs avec Tottenham en 2017-2018. Mieux encore, le buteur britannique a



atteint la barre symbolique des 400 buts en carrière : 42 avec le Bayern, donc, mais aussi 280 avec Tottenham, 5 avec Leyton Orient, 9 avec Millwall, 2 à Leicester et 62 avec l'équipe d'Angleterre. 400 buts en 631 matchs, cela donne un ratio impressionnant de 0,64 but/match. Le prochain objectif pour Kane ? Rempoter un premier titre pour ne pas boucler une immense carrière avec un palmarès vierge. Ce serait dommage pour un tel joueur...

### ●LEVERKUSEN

#### Une équipe imbattable

Invaincu lors de ses 45 premiers matchs cette saison, le Bayer Leverkusen a poursuivi son improbable série contre Stuttgart (2-2), ce samedi, lors de la 31e journée de Bundesliga. Surpris par Fuhrich (47e) et Undav (57e), le néo-champion d'Allemagne a réduit l'écart au score par Adli (62e) avant d'arracher le nul au bout du temps additionnel, comme à Dortmund, la semaine passée, par Andrich (90e+7). Une nouvelle performance ahurissante de la bande à Xabi Alonso qui maintient le VfB à la 3e place, à 5 points du Bayern Munich, 2e. Insensé, complètement insensé.

### ●FC PORTO

#### Villas-Boas devient président !



La fin d'un règne : à la tête du FC Porto depuis 42 ans, Jorge Nuno Pinto da Costa a cédé son siège à André Villas-Boas. L'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille a remporté les élections dans la nuit de samedi à dimanche. A 46 ans, Villas-Boas devient le 32e président des Dragões, champions du Portugal à 30 reprises et double vainqueurs de la Ligue des Champions. Une nouvelle page s'ouvre au FC Porto. Elu à la présidence du club portugais dans la nuit de samedi à dimanche pour la période 2024-2028, André Villas-Boas a mis un terme au règne sans partage de 42 ans de Jorge Nuno Pinto da Costa. Ce dernier, âgé de 86 ans, a enchaîné 15 mandats consécutifs qui ont rapporté 69 titres au club entre 1982 et 2024. Villas-Boas, ancien entraîneur de Porto, Chelsea ou encore de l'Olympique de Marseille (2019-2021), a été massivement soutenu par les plus de 26 000 socios qui se sont déplacés aux urnes. Un record. Avec 80 % des voix, il est donc devenu, à 46 ans, le 32e président de l'histoire du FC Porto, sacré à trente reprises sur la scène nationale et quatre fois en Europe (deux C1 en 1987 et 2004, deux C3 en 2003 et 2011). «Aux membres et supporters du FC Porto qui ont décidé de ce changement, aux 26 643 votants qui sont entrés dans l'histoire aujourd'hui, merci beaucoup pour la responsabilité que vous me confiez. Je promets de donner ma vie pour le FC Porto », a réagi Villas-Boas. Le nouveau président n'avait jamais caché son ambition de prendre la tête d'un club avec lequel il avait réalisé le quadruple en 2010-2011 (championnat, coupe, supercoupe et Ligue Europa). Ses premières mesures seront de placer une de ses connaissances, Andoni Zubizarreta - côtoyé à l'OM -, au poste de directeur sportif, ainsi que de confier le département du football à Jorge Costa, ancienne légende du FC Porto dont il a porté les couleurs de 1990 à 2005.

### ●MILAN AC

#### Une mise au point pour Leão

Moins brillant que par le passé, Rafael Leão (24 ans, 43 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) demeure incontournable à l'AC Milan. Malgré les sollicitations, l'attaquant portugais ne sera pas vendu lors du prochain mercato estival. «C'est un joueur milanais. Il est sous contrat avec nous jusqu'en 2028 et il veut rester », a prévenu le patron du club italien, Giorgio Furlani, au micro de DAZN. Un message clair aux prétendants de l'ancien Lillois.

## AFFAIRE USMA-RS BERKANE

# La CAF prise en otage

**L'instance suprême du football africain et son président sud-africain Patrice Motsepe sont pris en otage par Fouzi Lekjaa et le Makhzen, une situation qui commence à irriter nombre de pays africains, avides de mettre un terme à cette mascarade qui n'a que trop duré.**

**S**ans surprise, les dirigeants de la RS Berkane ont décidé, samedi lors de la réunion technique précédant la demi-finale retour de la Coupe de la CAF face à l'USM Alger, de poursuivre leurs provocations et leur plan diabolique contre le représentant algérien en maintenant leurs maillots de la honte portant la carte géographique englobant les territoires sahraouis. C'était prévisible surtout que la CAF a validé ce maillot de la discorde en violation flagrante de la réglementation et leur a donné le gain du match aller qui ne s'est pas joué à Alger pour les raisons que tout le monde connaît. Les choses sont claires. L'instance suprême du football africain et son président sud-africain sont pris en otage par Fouzi Lekjaa et le Makhzen, une situation qui commence à irriter nombre de pays africains, avides de mettre un terme à cette mascarade qui n'a que trop duré. La montée au créneau de l'Algérie est appréciée par ces pays, dont l'Égypte qui abrite le siège de la CAF, un siège déserté par les



dirigeants actuels de la Confédération qui tiennent la plupart de leurs réunions de travail au Maroc. La commission des compétitions de la CAF a dépassé les limites et

franchi le Rubicon en autorisant la RS Berkane à porter ce maillot honteux et controversé, en violation de l'article 10.3.6 du règlement de la FIFA sur l'équi-

pelement, qui stipule qu'un «élément décoratif ne doit pas (...) représenter le visage ou l'identité d'une personne, la forme d'un pays ou d'un territoire ou en donner l'impression». Sans oublier la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, plus précisément l'article 4.5 portant sur les slogans, déclarations, images, publicité : «L'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autre que le logo du fabricant.» La FAF et l'USMA se sont basés sur ces articles dans la requête déposée au niveau du Tribunal du Sport (TAS) de Lausanne, leur ultime espoir pour stopper les agissements des troupes de Lekjaa qui sèment la zizanie et empoisonnent le football africain n'ayant jamais connu un tel scénario. Un scénario burlesque et nauséabond qui nuit à l'image du football africain. **L. B.**

### LIGUE 1 MOBILIS

## MCA : un pas de plus vers le sacre

Le Mouloudia d'Alger, solide leader de la Ligue 1 Mobilis, a creusé l'écart à treize points sur son premier poursuivant au classement général, le CS Constantine, après sa courte mais précieuse victoire contre le Paradou AC (1-0), remportée samedi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 24e journée.

Les Pacisites avaient tenu bon dans ce derby, repoussant avec brio tous les assauts mouloudéens jusqu'à la 79e minute, mais un ancien des leurs, Zakaria Naïdji, a réussi à trouver la faille, pour inscrire l'unique but de la rencontre, d'un tir bien placé, qui est allé se loger dans le coin opposé (1-0).

Un précieux succès qui permet au Doyen de consolider sa première place avec désormais 56 points, au moment où le PAC reste cinquième, avec 36 unités.

### LA JSK CONFIRME SON RÉVEIL

Un peu plus tôt dans l'après-midi, la JS Kabylie et le NC Magra avaient réussi de



très belles opérations aussi, en engrangeant de précieux points lors de leurs déplacements respectifs chez l'ES Ben Aknoun et l'ASO Chlef. Les Canaris l'ont emporté (3-2) au stade du 20-Août, se hissant par la même occasion à la septième place du classement général, avec 33 points, au moment où le NCM s'est contenté d'un nul (2-2) à Chlef, mais qui suffi à son bonheur, puisqu'il lui permet de consolider sa treizième place avec 27 points.

Par la même occasion, le club de Magra

porte son avance à quatre longueurs sur l'ES Ben Aknoun, premier club non relégable, au moment où l'ASO reste onzième, avec 28 points. Le bal de cette 24e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont le MC El Bayadh, la JS Saoura et l'ES Sétif ont été les plus grands bénéficiaires. Le MCEB l'avait emporté (1-0) contre l'USM Khenchela, grâce à Benzid (21e), se hissant par la même occasion à la 10e place du classement général, avec 31 points, alors que son adversaire du jour pointe juste derrière (11e/28 pts). De son côté, la JSS n'a pas fait dans le détail en accueillant la lanterne rouge, l'US Souf, qu'elle a atomisée (6-0), grâce notamment à Amrane (24e), Saâdi (43e), Souibaâh (50e), Hadadou (79e) et Amieur (88e). Le premier but dans ce match, lui, avait été inscrit contre son propre camp par l'infortuné Rebbouh (9e). Un précieux succès à domicile, qui permet aux Bécharois de se hisser à la septième

place, ex-aequo avec la JSK, avec 33 points pour chaque club, alors que l'Aigle noir sétifien a réussi à ramener un bon nul de son déplacement chez les Zibans (2-2). Une maigre récolte, certes, mais qui permet tout de même à l'ESS de consolider sa quatrième place avec un 38e point, alors que l'USB reste 9e, avec 32 unités au compteur.

### LE MCO JOUE GROS

Cette 24e journée se poursuivra ce dimanche soir, avec le déroulement du choc MC Oran - CR Belouizdad, entre le premier relégable qui reçoit le champion sortant, au moment où l'autre chaud duel, qui devait opposer le CS Constantine à l'USM Alger a été reporté à une date ultérieure, en raison de la participation des algérois à la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Le MCO joue gros ce soir. La victoire est impérative pour les poulains de Bouzidi, appelés à sortir le grand jeu pour vaincre les Belouizdadians, auréolés de leur qualification en finale de la Coupe d'Algérie.



L'Olympique Akbou (Centre-Est), vainqueur (2-0) contre l'USM El Harrach, n'est plus qu'à deux points d'une accession historique en Ligue 1 professionnelle, alors que l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) a fait un pas supplémentaire vers la montée, en écrasant la lanterne rouge l'O Médéa (4-0), pour le compte de la 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi. Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 61 pts) leader incontesté et incontestable file droit vers une accession historique en Ligue

### LIGUE 2

## L'Olympique Akbou à deux points de l'élite

1 en enchaînant avec un nouveau succès qui prolonge sa série d'invincibilité en Championnat (19 victoires, 4 nuls). A la faveur de ce précieux succès à domicile, les Olympiens n'ont plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite. De son côté, l'USM El Harrach (10e, 28 pts) se retrouve de nouveau dans la zone rouge et se doit d'engranger des points lors des prochains matchs pour espérer éviter le purgatoire. Toujours dans la lutte pour le maintien, les principaux concernés par la relégation ont obtenu de précieuses victoires, à commencer par l'USM Annaba (11e, 27 pts) vainqueur à domicile contre le NRB Teleghma (3-1), tout comme le HB Chelghoum Laïd (27 pts) qui a battu le MSP Batna (2-0). Onzième ex aequo avec l'USMAN et le HBCL, l'Olympique Magrane et l'AS Ain M'ilia se sont également imposés respectivement contre le MC El Eulma (1-0) et le CA Batna (2-1), alors

que l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) a battu sur le fil l'IB Khemis El Khechna (1-0). Dans les deux dernières rencontres de cette 24e journée le MO Constantine (4e, 35 pts) s'est imposé en déplacement (2-1) devant la JS Bordj Menaïel (5e, 33 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 31 pts) a disposé (2-1) de l'AS Khroub (9e, 30 pts).

### L'ES MOSTAGANEM MAINTIEN LE CAP

Dans la poule Centre-Ouest, le leader, l'ES Mostaganem (59 pts) a surclassé la lanterne rouge l'O Médéa (4-0), et garde ses cinq points d'avance sur son dauphin le RC Kouba (54 pts), difficile vainqueur (1-0) de la JSM Tiaret (9e, 29 pts). La bataille pour l'accèsion en Ligue 1 entre l'Esperance et le RCK se poursuit et les prochaines journées s'annoncent palpitantes et décisives à commencer par la

25e qui verra l'ESM accueillir le WA Boufarik tandis que le RCK effectuera un court déplacement au stade 20 août pour croiser le fer avec le NAHD qui se bat pour sa survie. Dans la bataille pour le maintien, le SC Mecheria a réalisé la bonne opération de la journée en se hissant au huitième rang avec 31 points, suite à sa victoire (1-0) devant le NA Hussein-Dey, qui glisse à la 11e place avec 28 points, aux côtés du WA Boufarik tenu en échec à domicile (1-1) par le SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts). A noter la précieuse victoire sur le fil du RC Arbaâ face à l'ESM Koléa (2-1), tandis que l'ASM Oran a fait match nul (1-1) avec le CR Témouchent. Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, le GC Mascara (3e, 42 pts) a étrillé la JS Guir Abadla (5-1), alors que WA Mostaganem également troisième, est allé s'imposer chez le MCB Oued Sly (1-0).

## Mots Croisés

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

### Horizontalement

- 1- Trottinette. 2- Qui a peur de largeur - Les «Verts» en foot. 3- Mammifère marsupial grimpeur d'Australie - Ville du Maroc.
- 4- Très grand. 5- Venue au monde - Symbole du titane - Symbole du grade. 6- Sécurité sociale - A eux. 7- Mis pour idem - Seule, séparée des autres. 8- Catégorie de choses - Autre nom de l'aurochs. 9- Trop flattées.

### Verticalement

- 1- Habitante de Pékin.
- 2- Très petite quantité - Aptitude naturelle.
- 3- Prépare un complot - Registre du commerce.
- 4- Fille d'Eurytos - Endroit pittoresque.
- 5- Refusant d'admettre - Monnaie, en Extrême-Orient. 6- Conjonction de coordination - Réserve à grains. 7- Symbole du fer - Choisie par élection.
- 8- Cheville de golfeur - Pas beaucoup. 9- Enfermées à l'étroit.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Régalade  
Régualade  
Régallade  
Regalade

Margueritte  
Marguerrite  
Margerite  
Marguerite

Tautologie  
Tautologie  
Tautologie  
Totologie

Pillotage  
Pilotage  
Pilautage  
Pilotaje

## Les mots fléchés

RYTHMÉE POMME DE TERRE	CRI DE BÛCHERON ATTESTER	DIFFÈRE BUSTE	SHOOT	AMOUR DE ZEUS CONDIMENT	PLANTE POTAGÈRE PLAN D'EAU	ENJOUÉE
			ÉCARTER ELLE SAIT MANIER UNE AIGUILLE			
RECENSE COLLÈGE D'ENSEI- GNEMENT MOYEN		TRANSPORT À PARIS PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ		ÉCOLE INJECTER LENTEMENT	DEVANT BABA FLEUVE BELGE	
EN CONTINU COUPÉE EN RONDELLE				CÉLÈBRE TOUR D'ITALIE	PETIT RUISSEAU FILET LUMINEUX	
			T'AFFAIBLIS FLEUVE D'ITALIE			
MOI MONNAIE DU JAPON		MOURRA ACCROCHE				VOISIN DE LA CHINE
		GROS COUSSINS GAGNE			APRÈS TU NULLE	AGENT DE SAISI
CELLES QUI GÈRENT	FEMME D'ADAM FERA PAREIL		TRANSPI- REZ RETRANS- MISE NE TV			CHAMPION PETIT OISEAU JAUNE
					COTISATION AVALA	
LE VERBE GARNIR, SANS INFINITIF	POISSON ROUGE RIRE		APLATIR ENNEMIS DE L'ORDRE			
		BRIGAND PRÉCIPITANT				IL TRAVERSE VIENNE
MOUSSE VÉGÉTALE INDIVIDU			INÉDIT		DIMINUTIF D'ADOLE- SCENT TRACES DE COUPS	
		ENTRE LE COUDE ET POIGNET				
EXTORQUE POUR FIXER LES CHEVEUX				ÉTOFFE SANS ÉNERGIE		APPRIS
		ENDOSSE MOT DE NÉGATION			AVEC LES COUTUMES APRÈS DO	
VILLE DE FRANCE CURIOSITÉS			ÉPUISE			
			ABIMÉES			

## BIFFE-TOUT

### EN 7 LETTRES :

Expression poétique de sentiments personnels et d'émotions.

- |           |             |                |
|-----------|-------------|----------------|
| ACTE      | HOTEL       | POESIE         |
| AGE       | HUE         | POETE          |
| AGESILAS  | JESUITES    | POLEMIQUE      |
| AME       | LA PIE      | RAISON         |
| ANDROMEDE | LA PLACE    | RELIGIEUSE     |
| ART       | LA SUIVANTE | REPRÉSENTATION |
| ATTILA    | LATINE      | RICHELIEU      |
| AVOCAT    | LE MENTEUR  | RODOGUNE       |
| BON       | MARAIS      | ROE            |
| BOURGOGNE | MAZARIN     | ROYALE         |
| CATHERINE | MEDEE       | SALLE          |
| CHIMENE   | MORALE      | SALON          |
| CINNA     | MORT        | SANG           |
| CLITANDRE | MUSEE       | SCENE          |
| COEUR     | MUSES       | SERTORIUS      |
| COLLEGE   | NORMANDIE   | SOPHONISBE     |
| COMEDIEN  | OEDIPE      | SURENA         |
| CORNEILLE | OEUVRE      | THEATRE        |
| DESSEIN   | OPERA       | TITE           |
| DIEGUE    | OTHON       | UNITE          |
| DOCTRINE  | PASSION     | VIE            |
| ENTRACTE  | PERRUQUE    | VERS           |
| GOUT      | PERSONNAGE  | VERTU          |
| HEROS     | PERTHARITE  | VUE            |
| HORACE    | PLAN        |                |

P	O	L	E	M	I	Q	U	E	E	S	R	A	I	S	O	N	L	T	A
O	E	U	V	R	E	L	E	G	A	G	O	U	T	N	Y	A	I	G	S
M	L	U	E	I	D	N	A	M	R	O	N	P	I	R	P	T	E	T	I
A	E	T	Q	V	E	N	E	M	I	H	C	E	H	L	E	S	R	C	A
Z	M	R	I	U	N	C	S	A	N	G	S	O	A	O	I	A	O	U	R
A	E	E	I	O	R	O	R	I	V	S	T	C	D	L	N	M	N	D	A
R	N	V	S	E	C	R	U	U	E	E	O	A	N	E	I	I	N	M	
I	T	R	M	Q	O	N	E	D	L	R	C	S	I	D	T	E	S	O	E
N	E	A	S	T	L	E	O	P	O	T	U	C	I	E	G	U	R	B	D
P	U	E	U	A	L	I	C	Y	R	I	J	E	S	U	I	T	E	S	E
P	R	I	N	C	E	L	A	I	V	E	N	E	E	M	U	S	E	S	E
A	E	T	R	O	G	L	N	A	L	P	S	O	R	E	H	U	S	S	E
S	E	R	O	V	E	E	N	U	E	I	L	E	H	C	I	R	U	R	L
S	C	A	T	A	C	T	E	C	L	I	T	A	N	D	R	E	E	M	L
I	A	C	R	H	E	N	G	O	G	R	U	O	B	T	I	N	O	V	A
O	R	T	E	I	A	N	D	R	O	M	E	D	E	G	A	A	E	O	S
N	O	E	S	M	O	R	A	L	E	L	A	T	I	N	E	T	D	T	A
T	H	E	A	T	R	E	I	A	T	T	I	L	A	P	I	E	I	H	L
R	O	D	O	G	U	N	E	T	S	C	E	N	E	A	R	E	P	O	O

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÈCHES

#### HORIZONTALEMENT

- 1- RESIDU - NORMAL - CALEMBOUR - NY - GATES - OBTIENS - NUE - OBEIT - SIR - NB - ELEVER - CASEES - IRE - LINO - SUR - VOEU - ETUDIÉES - IN - MOTEL - BEES - NUIRE - AMINCI - VERSE - STARTER - GERA - ARMER - PRES - DANSA - VE - EN - FONT - NIET - PÉTOIRE - AIOLI - CLE - PRETER - USA - MEDOC - ASE.

#### VERTICALEMENT

- 1- MECANICIENNE - REELS - SATURANT - URGENT - FILEE - SOUMISES - OC - DES - NE - DORER - FILM - HUM - OBESITE - ADOREE - BOB - SUEE - ANE - SNOBEE - RELATANT - PO - OUTILS - MARS - ARC - IRRITE - BIRMANIE - VIOLENTE - IOTA - BANNIERE - ECERVELES - LYS - REUSSIR - ETIRE.

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT

- 1- JARDINIER. 2- ACOUP - OTE. 3- PETREL - AG. 4- OR - ECOUTA. 5- NECTARS. 6- RE - DADA. 7- ICI - OS - AD. 8- SA - IL - STE. 9- EPINETTES.

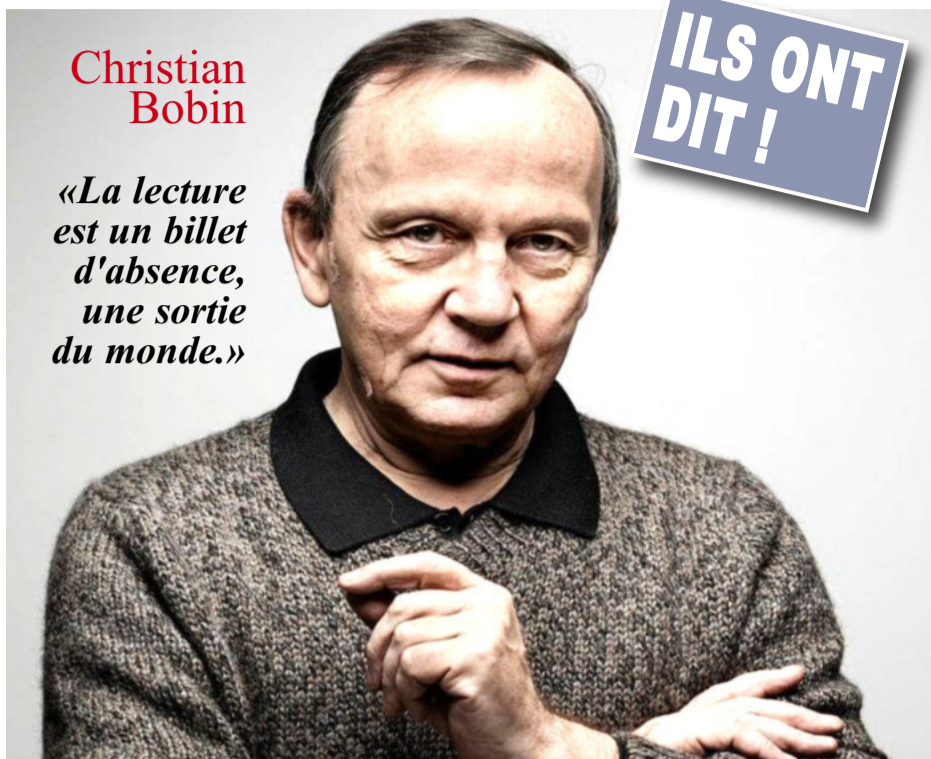
#### VERTICALEMENT

- 1- JAPONAISE. 2- ACERE - CAP. 3- ROT - CRI. 4- DURETE - IN. 5- IPECA - OLE. 6- LORDS. 7- IO - USA - ST. 8- ETAT - DATE. 9- REGALADES.

# 4x4

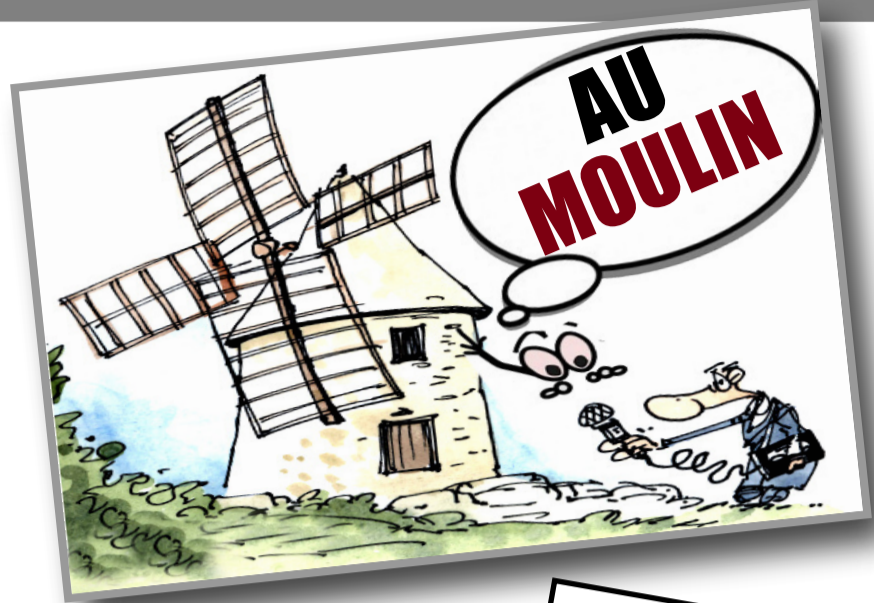
Translucide - Matelasser  
Saponifier - Sarcophage

**BIFFE-TOUT : MEMBRE**



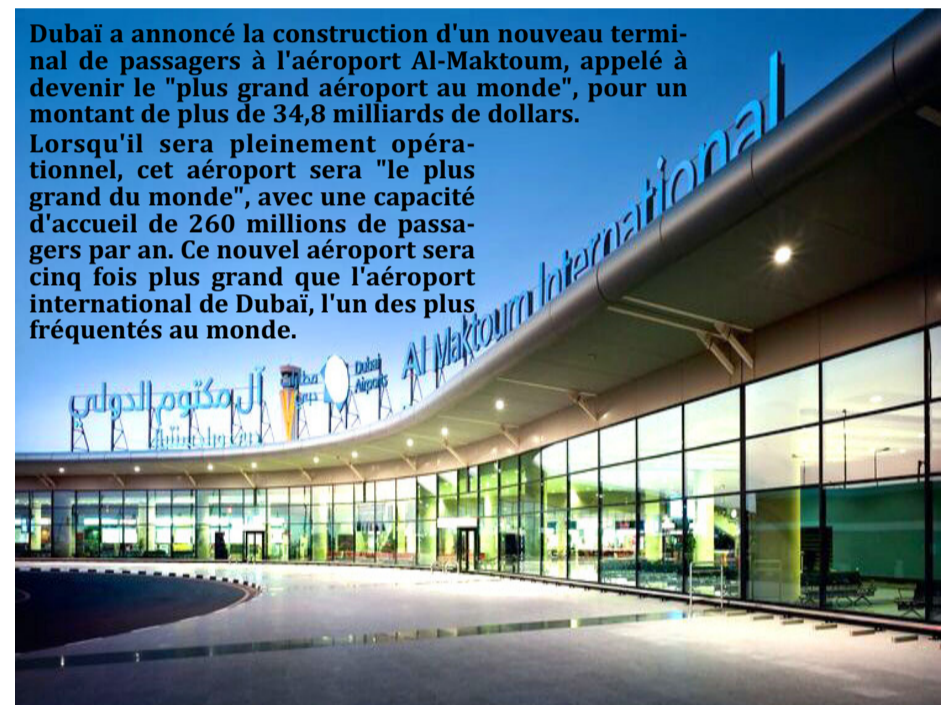
**Christian Bobin**

«La lecture est un billet d'absence, une sortie du monde.»



**Le chiffre**

**260 millions...**



Dubaï a annoncé la construction d'un nouveau terminal de passagers à l'aéroport Al-Maktoum, appelé à devenir le "plus grand aéroport au monde", pour un montant de plus de 34,8 milliards de dollars. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, cet aéroport sera "le plus grand du monde", avec une capacité d'accueil de 260 millions de passagers par an. Ce nouvel aéroport sera cinq fois plus grand que l'aéroport international de Dubaï, l'un des plus fréquentés au monde.

**La personnalité** **Mohamed Touri**



**Comédien et auteur.** De son vrai nom **BES-NASSI Mohamed**, **Mohamed TOURI** est né le 9 novembre 1914 à Blida et mort le 29 avril 1959 à Alger. Il débuta son itinéraire artistique à l'âge de 14 ans. En 1933 il adhère à l'Association de théâtre et de musique de sa ville, Blida. Plus tard, il fonde la troupe théâtrale « HamatAsna » qui produisit plusieurs sketches et pièces. Il écrivit ses premières pièces en arabe littéraire suivies d'autres en arabe dialectal telles que « Le kilo ». Il est auteur de pièces sociales telles que « ZaitMaït et Neguez el hit », « Buhadba » et « Debka et Debka ». En 1942 il intègre la troupe de la radio, et en 1947 la

troupe du théâtre arabe de l'Opéra. Ses idées nationalistes ont été à l'origine de sa détention par les autorités coloniales en 1956, avant son décès le 29 avril 1959, deux mois après sa sortie de la prison de Serkadji, où il a subi toutes les formes de tortures possibles, ayant emporté à jamais l'un des plus grands humoristes et comédiens en Algérie. Touri a légué pour la postérité un riche palmarès, englobant des chansons comiques, dont les célèbres "Ana Mellite" (je suis blasé), "Flous Flous". A cela s'ajoutent des films comiques, dont "Maârrouf El Iskafi" (Maârrouf le cordonnier), "El Kilo" (le soulard) et "Fel Kahoua".

**Frété par Algérie Ferries**  
**Le Moby Dada immobilisé à Alicante**

Frété fin janvier dernier par Algérie Ferries, le navire italien Moby Dada, assurant la ligne Oran-Alicante, a été retenu dans le port espagnol d'Alicante, en raison des défaillances en termes de sécurité et de pollution maritime détectées lors d'une inspection menée par les autorités maritimes du port espagnol, selon Apunt Media. En plus de l'immobilisation, une caution de 100 000 euros a été imposée à Algérie-Ferries et qui l'a déjà versée à la Caixa General de Depòsits du ministère espagnol des Finances, selon le même média, qui a souligné que le Moby Dada « ne pourra pas naviguer tant que les défaillances détectées lors de l'inspection ne seront pas corrigées ».



**Caravane USTHB-ETUSA**  
**Rapprocher la science du citoyen**



L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) et l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) ont lancé, samedi, une caravane scientifique «La science pour tous». Selon le responsable de l'Université, «l'USTHB et l'Etusa se déploient sur la wilaya d'Alger pour rapprocher la science du citoyen, à travers le lancement de la caravane scientifique 'La science pour tous' qui sera assurée par un bus itinérant, offert et aménagé par l'Etusa sous forme de laboratoire scientifique et technologique ». L'«USTHB Science-Bus» se déploiera durant un mois au niveau des espaces publics de la wilaya d'Alger.

**«Media Star»**  
**La 17<sup>ème</sup> édition LANCÉE**

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo a annoncé le lancement de la 17<sup>ème</sup> édition de son concours «Media Star» destinée aux journalistes professionnels des médias algériens. L'édition 2024 aborde le thème principal « Transformation numérique et intelligence artificielle en Algérie : enjeux et défis ». Le concours sera ouvert aux œuvres publiées ou diffusées entre le 25 septembre 2023 et le 27 juin 2024. Les œuvres éligibles pour participer au concours doivent être en langues nationales ou étrangères, et doivent aborder le thème principal de l'édition 2024 dans les catégories du journalisme écrit, des médias électroniques, des émissions radio et télévision



L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE ÉLEVÉ AU GRADE DE «*COMMANDEUR DE L'ORDRE DU MÉRITE*»

## La main tendue du Niger

*Il semblerait que les autorités militaires du Niger aient réalisé la gravité de leur erreur en se mettant gratuitement à dos l'Algérie sous les pressions et agendas de pays étrangers.*

**E**n fin de mission au Niger, l'Ambassadeur d'Algérie à Niamey, Mehdi Bekhedda a été élevé au grade de «*Commandeur de l'Ordre du Mérite*» du Niger. Une distinction décernée par le ministre nigérien des Affaires étrangères, Bakary Yawo Sangaré qui a, à l'occasion, salué et réaffirmé «la gratitude et la reconnaissance des plus hautes autorités et du peuple nigérien pour tous les services accomplis» par le diplomate algérien durant «ses deux années de séjour au Niger». Rappelant que la coopération algéro-nigérienne remonte à 1964 et s'est renforcée en 1971 avec la création d'une Commission mixte de coopération pour promouvoir les relations économiques, culturelles et scientifiques, le chef de la diplomatie nigérienne a mis en avant la position ferme et honorable de l'Algérie vis-à-vis de son voisin du Sud. En effet, a-t-il relevé, au lendemain des événements du 26 juillet 2023, date du renversement du Président Mohamed Bazoum, l'Algérie «avait refusé de fermer ses frontières» avec le Niger, mais «a également refusé l'utilisation de son espace aérien dans le cadre d'une éventuelle intervention militaire aérienne contre le Niger». Dans un geste de reconnaissance et de gratitude, Bakary Yawo Sangaré a souligné que «plusieurs projets sont en instance» grâce au financement et à la solidarité de l'Algérie. Et d'énumérer «les projets de construction d'une polyclinique à Tchirozeine, de l'institut islamique à Agadez, la centrale solaire à Arlit et



le projet d'extension du lycée professionnel de l'Amitié Algéro-Nigérienne de Zinder». Des projets financés par l'Agence algérienne de coopération internationale, dans le cadre de l'élan de solidarité et de soutien au développement des pays de la région sahélo-saharienne décidé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Un message décodé par les observateurs et analystes comme un «appel» et une «main tendue» des autorités nigériennes pour une «réconciliation» des relations bilatérales, tendues ces derniers temps. Une manière

pour les autorités de Niamey, selon les observateurs, de rectifier le tir après avoir «accusé» l'Algérie de vouloir s'immiscer dans ses «affaires internes». En effet, il semblerait que les autorités militaires du Niger aient réalisé la gravité de l'erreur en se mettant gratuitement à dos l'Algérie sous les pressions et agendas de pays étrangers. Aussi, s'empressent-elles de corriger la situation avant qu'elle ne s'aggrave, comme en témoigne la récente décision des dirigeants de Niamey d'élever l'ambassadeur d'Algérie, Mehdi Bekhedda, au grade

de «*Commandeur de l'Ordre du Mérite*». D'autant qu'Alger a qualifié les remarques de Niamey de dépourvues de tout fondement, réaffirmant son engagement envers les principes de bon voisinage et son désir de maintenir une coordination étroite avec le Niger sur la question migratoire, ainsi que sur d'autres enjeux, fondée sur le respect mutuel et sur les valeurs de coopération, de confiance et de solidarité. Pour donner de la constance et de la consistance à ses engagements, Alger n'a pas hésité à renouveler son appareil diplomatique dans la région du Sahel et de remplacer ses ambassadeurs dans quatre pays du Sahel, à savoir le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad, marquant, ainsi, une étape visant à surmonter les difficultés rencontrées lors de la dernière phase des relations algériennes avec ses voisins du Sahel. En remplaçant ses ambassadeurs dans les pays du Sahel, notamment au Niger et au Mali, l'Algérie a envoyé un message politique affichant sa volonté affirmée et positive de tourner la page sur les crises et les malentendus. Un message reçu, apparemment, «5/5» par les autorités de Niamey du fait que la démarche algérienne s'inscrit dans le cadre du renouvellement des canaux de communication diplomatique entre l'Algérie et ces pays, qui partagent des enjeux politiques, économiques et de sécurité communs.

**Badis B.**

### FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ILLICITES

## Un réseau criminel démantelé à M'sila



Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Bousaâda relevant de la sûreté de wilaya de M'sila ont démantelé un réseau criminel composé de trois (3) personnes impliquées dans la détention et la dissimulation d'objets archéologiques suite aux opérations de fouilles sans autorisation, a indiqué, dimanche, un communiqué émanant de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'affaire a été traitée suite à l'exploitation des renseignements reçus par le service concerné indiquant qu'il existe trois personnes possédant des pièces archéologiques. Un plan a été élaboré à cet effet, a

révélé la même source, soulignant que l'enquête effectuée a permis l'arrestation des mises en cause. En coordination avec le parquet local, il a été procédé à la perquisition des domiciles de ces personnes et à la saisie de 149 pièces de monnaie archéologiques, 5 colliers archéologiques, 55 pièces de pierres semi-précieuses de différentes tailles et couleurs, 3 statues, 6 sculptures, et 4 anciens manuscrits, indique le même document. Les personnes mises en cause ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes pour «détention et dissimulation d'objets et de biens culturels suite à des actions de fouilles illicites», a conclu le même communiqué.

### SOMMET DE L'IDA 21

## Larbaoui à Nairobi

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu hier en République du Kenya, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour prendre part au Sommet pour la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA21) pour l'Afrique, indique un communiqué des services du Premier ministre. Ce sommet, prévu aujourd'hui à Nairobi, vise à discuter de la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement et à tracer les orientations stratégiques permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable en Afrique, selon le communiqué.

### CHLEF

## Un terroriste abattu

Un terroriste a été abattu, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée, samedi, dans la zone de Tamoulga (Secteur militaire de Chlef), par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs

garnis de munitions et divers objets, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Tamoulga commune de Oued El-Fedha, Secteur militaire de Chlef en première Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier 27 avril 2024, le terroriste «B. Samir» dénommé «Abou Dhouha» qui avait rallié les groupes terroristes en 2006. Le terroriste avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) chargeurs garnis de munitions et divers objets», précise la même source. Cette opération «réitère la vigilance et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national jusqu'à leur éradication», ajoute le communiqué.

### NÂAMA

## Saisie de 35 gr de cocaïne

Les services de police de la wilaya de Nâama ont saisi 35 grammes de cocaïne et arrêté sept individus, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la

Sûreté de wilaya. Les faits de cette affaire, traitée par la 1ère Sûreté urbaine, relevant de la Sûreté de daïra de Mecheria, font suite à une plainte déposée par un citoyen d'un quartier du centre-ville de Mecheria, sur les agissements suspects d'individus résidant dans deux habitations. Les éléments de la première Sûreté urbaine de Mecheria ont ouvert une enquête sur cette affaire, en coordination avec le Parquet spécialisé. Après avoir procédé à la perquisition de l'une des deux habitations, les policiers ont interpellé trois individus et saisi une quantité de 35 grammes de cocaïne. Quatre individus ont également été arrêtés suite à la perquisition de la seconde habitation, dans laquelle 127 comprimés psychotropes ont été découverts, ainsi qu'une somme de 6.500 DA, une balance électronique de précision et une arme blanche, selon le communiqué. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le Tribunal territorial compétent sous l'accusation de «détention, stockage et commerce illégal de drogues dures et de substances psychotropes en vue de leur commercialisation».